

# ÉCHO

ATELIER PAYSAGE  
ET TERRITOIRE

**Echo - Atelier Paysage et territoire sàrl**

Avenue de Luserna 22, 1203 Genève

022. 342. 92. 84.

info@atelierecho.ch

<https://www.atelierecho.ch>



*Un jardin au  
pied de chez  
soi, au gré des  
saisons et des  
parfums.*

**Square des  
Philosophes**



Nous sommes **écho**, un atelier d'architectes paysagistes basé à Genève.

## **Dialogue avec plusieurs corps de métier**

Notre atelier réalise des projets à différentes échelles en valorisant l'interdisciplinarité avec des architectes, des biologistes, des ingénieurs, des dendrologues, des arboristes ou encore des concepteurs lumière.

## **De l'étude au projet**

Nous développons des projets d'espaces publics divers et variés; des rues, des squares, des places, des quartiers, en intégrant l'ensemble des composantes liées aux enjeux d'un site et à son environnement. Le contexte de chaque lieu forme pour nous la base des réflexions pour assurer un ancrage de nos projets à l'échelle territoriale et locale.

## **Un travail collaboratif**

Nous expérimentons avec la matière vivante en s'inspirant de l'art du jardin et des processus naturels. Cette sensibilité nous invite à considérer nos projets comme un écosystème global et nous amène à porter un regard attentif aux sols, à l'eau, à la faune et à la flore. Nous œuvrons également pour des projets durables en privilégiant l'utilisation rationnelle et raisonnée des matériaux mis en œuvre dans les projets (proximités des matériaux, réemploi, diminution des transports, etc...).

## **Une pensée écologique pour améliorer la qualité de vie**

Nous apportons une attention à l'environnement et aux changements climatiques qui nous invitent chaque jour à reconsidérer nos pratiques en tant qu'architectes paysagistes. C'est pourquoi, nous intégrons dans nos projets toutes les mesures nécessaires à la création d'espaces capables d'atténuer les effets des extrêmes climatiques ( canicule, pluie, érosion...).

Nous œuvrons pour améliorer la qualité de vie des habitant-e-s, en encourageant le « bon vivre ensemble » en pensant nos aménagements comme des lieux de convivialité, de rencontre, d'oisiveté et de déambulation.

## **Nos compétences**

Notre atelier est fort de 15 années d'expérience dans le domaine de l'aménagement, ce qui nous permet de vous assurer les prestations suivantes:

- **Expertise et diagnostic paysager**
- **Aménagement d'espaces publics (parcs ,squares, places, rues)**
- **Aménagement d'espaces ludiques**
- **Réalisation d'images directrices, plans de gestion et fiches de mesures paysagères**
- **Réalisation d'AVP de PLQ, de chartes d'aménagements pour des quartiers**
- **Redirection urbaine de quartier existant**
- **Plan d'entretien des structures végétales sur le court, moyen et long terme.**

Soucieux de notre impact environnemental, écho retranscrit sa philosophie de projet à travers son mode d'habiter le territoire.

Ces intentions se traduisent dans nos projets par l'encouragement du réemploi raisonné, la préservation et la valorisation des sols, l'intégration du projet au contexte social. Conscient de notre impact sur le territoire et dans le quotidien des gens, nous veillons à leur proposer des espaces de qualités encourageant le vivre ensemble, la rencontre et le respect de son environnement.

## **Notre vision**

Chez écho, nous croyons que le paysage se conçoit dans l'écoute et la résonance.  
Chaque projet est une rencontre : entre un lieu, une histoire, des usages et des personnes.

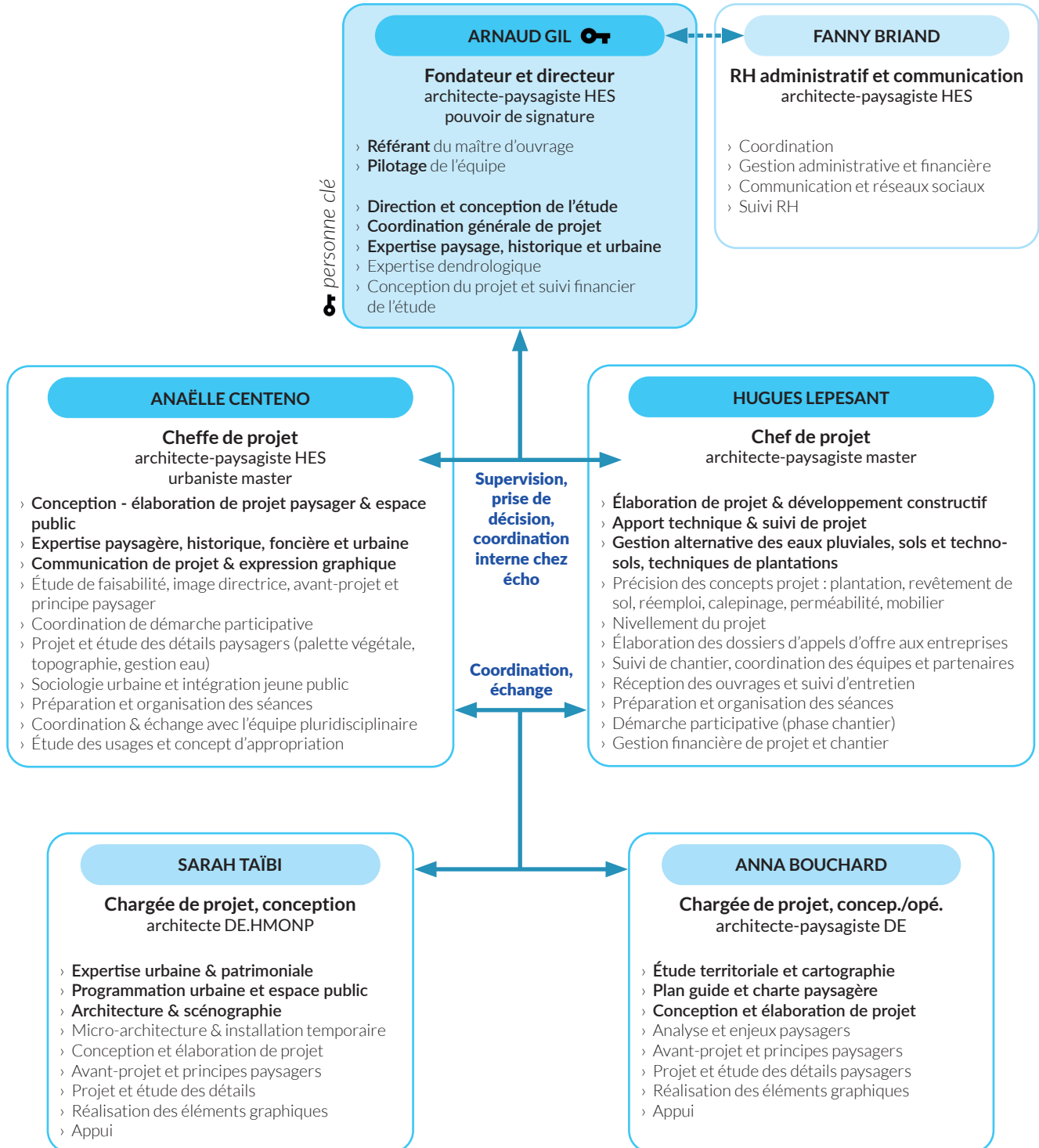
Notre ambition est de concevoir des espaces justes, sensibles et durables — des espaces qui prennent soin du vivant, du territoire et de celles et ceux qui les habitent.

Nous revendiquons une pratique :

- **créative et contextuelle, nourrie d'intuitions, de savoirs et d'observations croisés**
- **responsable et lucide, consciente de l'impact de nos choix sur le long terme**
- **collective et évolutive, fondée sur la confiance, le partage et la transmission.**

Le bureau écho est à la fois un lieu de production, de réflexion et d'apprentissage.

Nous voulons que chaque collaborateur·trice·s puisse y trouver un espace pour évoluer, contribuer et s'épanouir dans sa pratique du paysage.



# ÉCHO

ATELIER PAYSAGE  
ET TERRITOIRE

**DES ÉTUDES ET DES PLANIFICATIONS POUR  
ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION D'UN TERRITOIRE OU  
D'UN LIEU**

Plan localisé de quartier - Avant-projet  
Quartier de la Susette, 1218 Grand-Saconnex

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Commune du Grand-Saconnex / Mr Du Pasquier - État de Genève / Mr Lanoir  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2025-2026  
Phase sia 31  
CHF 70'000.-  
AETC, UrbanMoving, Ecotec

**Le futur quartier piéton de la Susette accueillera de nombreux immeubles de logements, bureaux, commerces desservis par le nouveau tram (projet en cours) ainsi qu'un parc agro-urbain. Une attention particulière est portée à la structure des espaces, à la topographie ainsi qu'à la qualité et l'habitabilité de l'espace public. La gestion des eaux profite aux nouvelles plantations. Les revêtements modulaires et semi-perméables limitent les effets d'îlot de chaleur.**

Connecter le futur quartier à son contexte

Le projet vise à développer et connecter le nouveau quartier à la route de Ferney et à ses futurs arrêts de tram, ainsi que de prolonger le réseau de promenades existant reliant le quartier au parc des Sarraïns et au centre ville. Une attention particulière est portée au grand paysage.

Structure du quartier

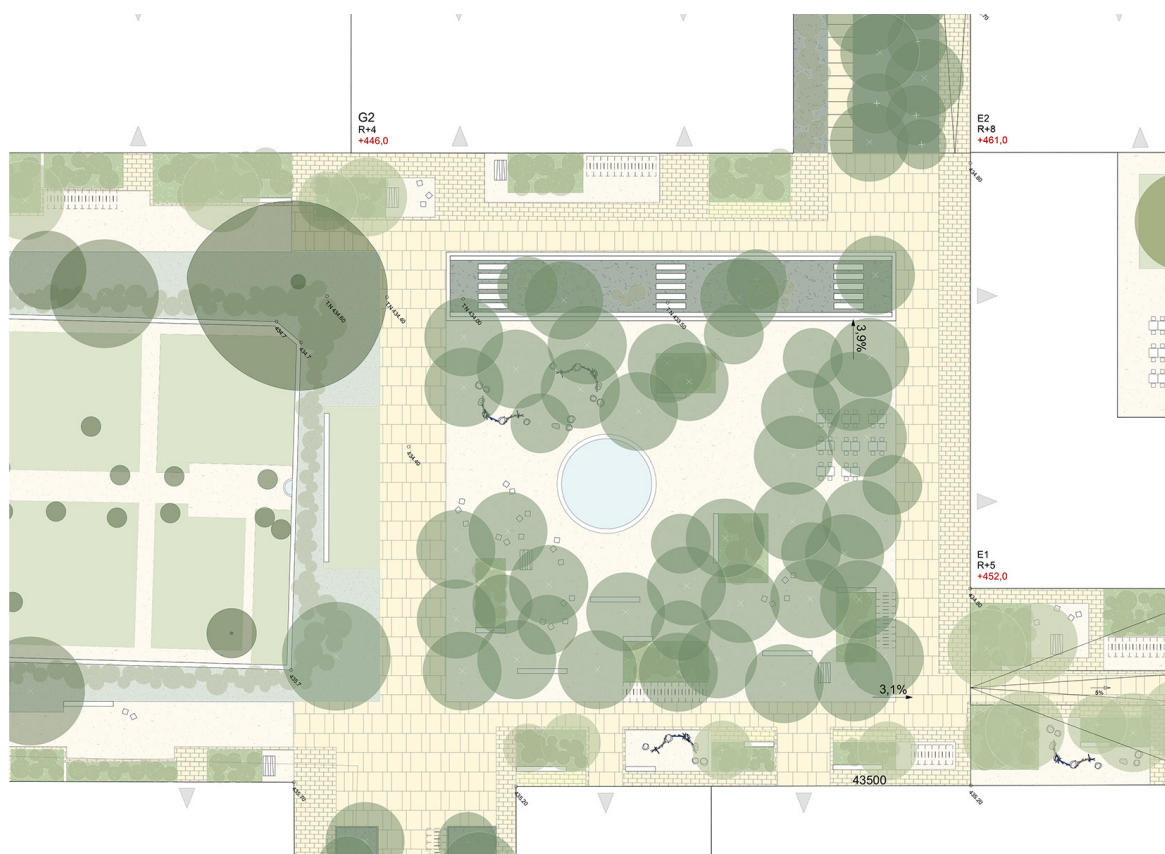
Le projet développe des parvis marquant les entrées du quartier; des rues «rivières», aux ambiances de promenades, qui permettent une gestion des eaux à ciel ouvert; des rues «canaux» plus fonctionnelles; la place de la Susette et sa noue au cœur du quartier; des promenades arborées aux abords du cimetière et du PAU.

Structure arborée et gestion des eaux

La structure arborée en limite du quartier, ainsi que les arbres majeurs, sont conservés. Les rues, ainsi que les cœurs d'îlot, sont largement plantés afin de dialoguer avec les volumes bâtis et d'assurer un confort d'été aux habitants. Les fosses de plantation (fosses de Stockholm), alimentées par les eaux de ruissellement et les eaux des toitures, ainsi que la noue paysagère au niveau du PAU (point bas du quartier), participent à la gestion des eaux à l'échelle du quartier.

Revêtements de sol et usages

Les revêtements de sols semi-perméables (place en argilo-calcaire; modulaire et réemployable : pavés aux joints engazonnés) garantissent l'infiltration des eaux de pluies. Les différents revêtements définissent les espaces aux usages variés (micro-séjour, circulation, place, aire de jeux...).

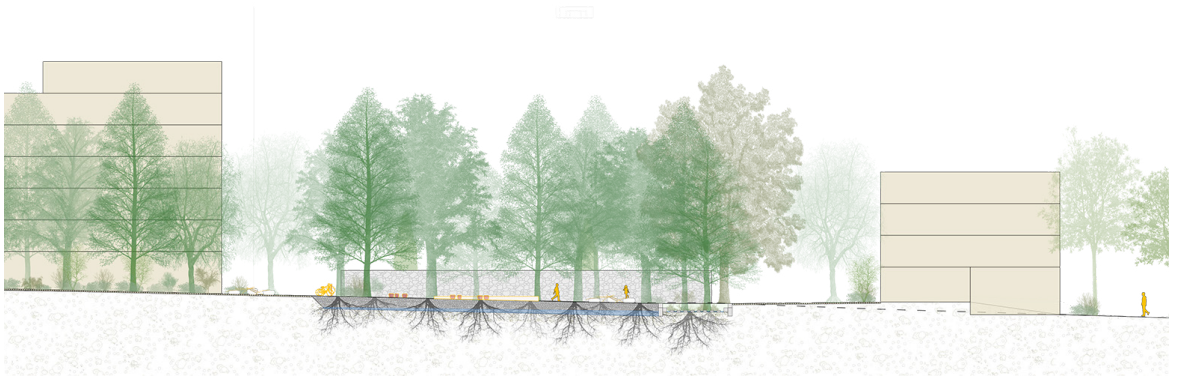


plan de la place  
de la Susette

# ÉCHO

ATELIER PAYSAGE  
ET TERRITOIRE

*coupe sur la  
place de la  
Susette*



*plan paysager  
du quartier*

Élaboration d'une charte pour l'aménagement des espaces libres  
Quartier des Fontaines-Saintes, 1203 Genève

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Ville de Genève - Service d'urbanisme (URB) - AGCM  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch / Sarah Taïbi, sarah.taibi@atelierecho.ch  
2025  
Mandat AVP de PLQ / Phase 1 et 2  
CHF 75'000.- (études)  
BMG Solution SA - Bureau d'études en environnement

conservation et  
valorisation de la  
structure végétale  
existante

mobilité

Le projet du plan localisé du quartier des Fontaines-Saintes s'inscrit dans une démarche paysagère ambitieuse et durable, reposant sur la conservation de la structure végétale existante et sur la valorisation des cordons boisés qui ceinturent le quartier, au nord et au sud. Le concept premier est d'aménager un quartier-forêt où les nouveaux ensembles de logements et le paysage entretiennent un dialogue étroit. Le projet vise également à désenclaver ce quartier en le connectant aux parcs voisins (Trembley, Vieusseux, Franchises) et en développant le maillage de cheminements piéton existant. Le chemin du Dr Jean-Louis Prévost, axe principal du quartier, devient piéton. Il dessert le parc-forêt, les placettes, la place des Fontaines-Saintes (entrée du quartier depuis la route de Meyrin), les parvis à l'Est et à l'Ouest du quartier, ainsi que les socles des bâtiments.

Le projet repose sur quatre piliers paysagers : la trame verte (continuité végétale), la trame brune (sols vivants et respect de la topographie existante), la gestion intégrée de l'eau et la diversité des usages. Le projet vise donc à améliorer le quartier en matière de biodiversité, de confort en été et à offrir un cadre de vie apaisé, résilient et ouvert, au service des habitants comme du vivant.

gestion des sols  
et des eaux

Pour ce faire, sont développées trois séquences de parc-forêt de lesquelles sont implantées les socles des bâtiments respectueux du terrain naturel. Le quartier repose sur une gestion durable des sols pollués et des eaux pluviales, en respectant la topographie et en réemployant sur place les terres remaniées, notamment sous forme de buttes paysagères dans le parc-forêt. Le sol est pensé comme un support vivant, avec 70 % de surfaces perméables favorisant l'infiltration, la rétention et l'irrigation de la végétation. Un réseau hydraulique a été pensé et dimensionné; il combine la récolte des eaux de toitures végétalisées acheminées vers les noues paysagères, les fosses de plantation type Stockholm et enfin la chaussée réservoir sous la rue principale. La place des Fontaines-Saintes devient l'exutoire final du quartier, où le débit de sortie sera dimensionné pour garantir un équilibre hydraulique global.



Plan de sol  
paysager  
du quartier

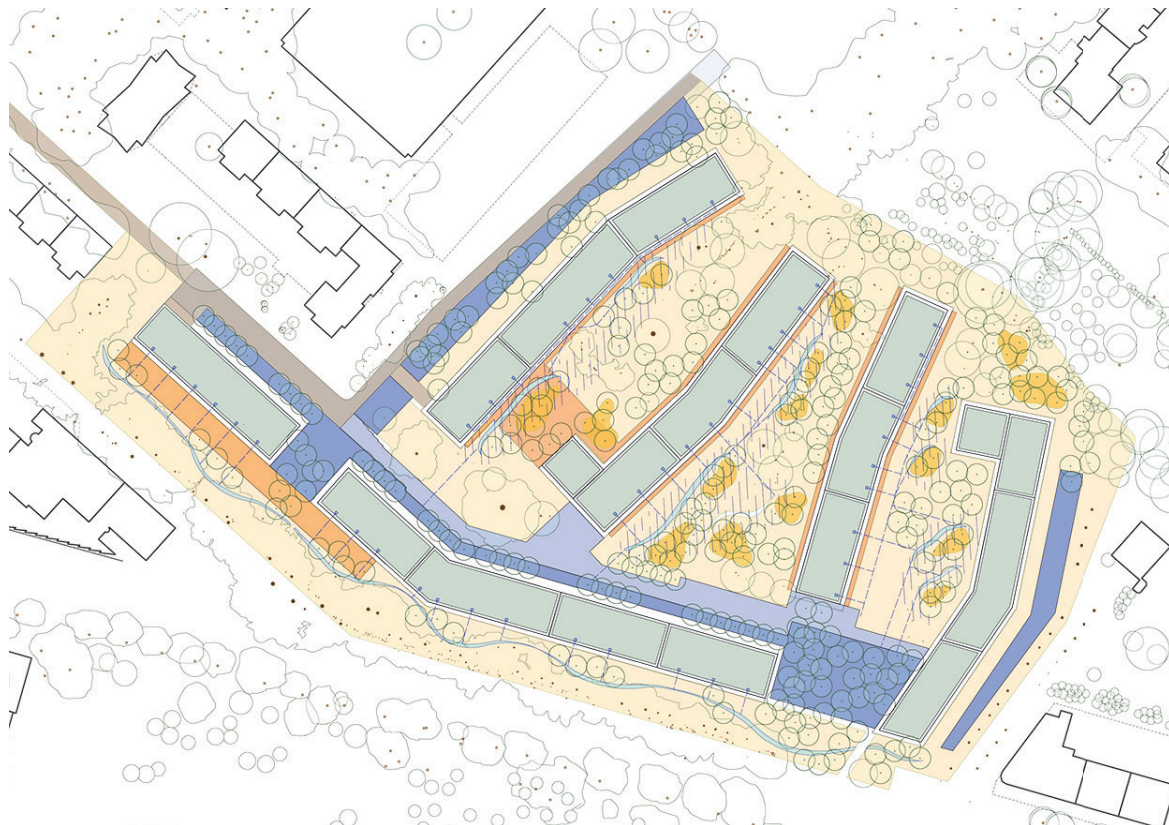
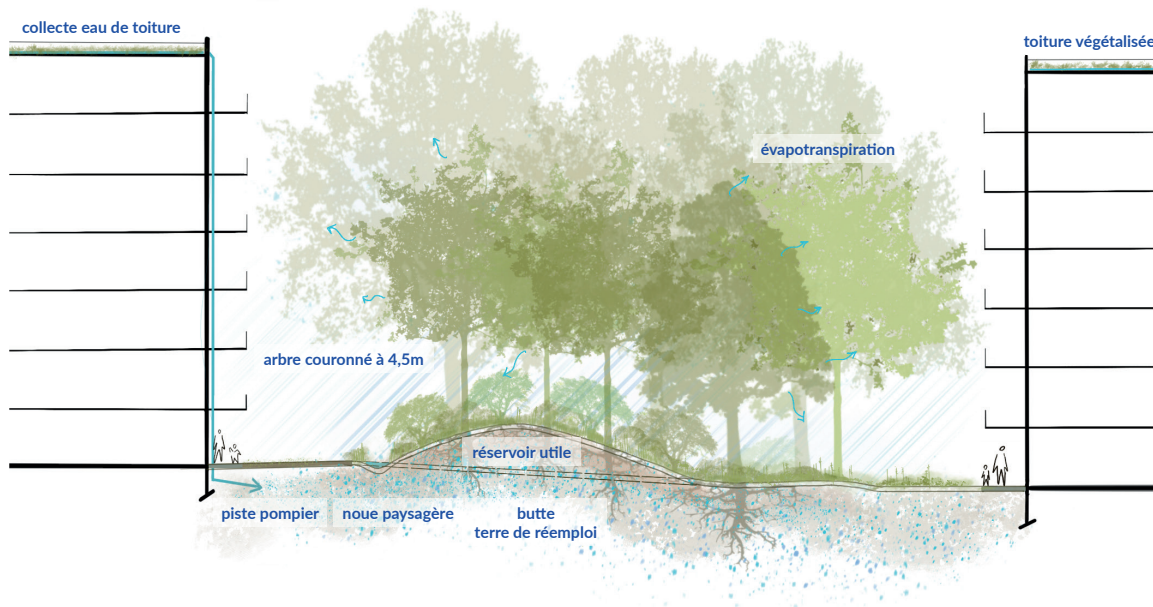
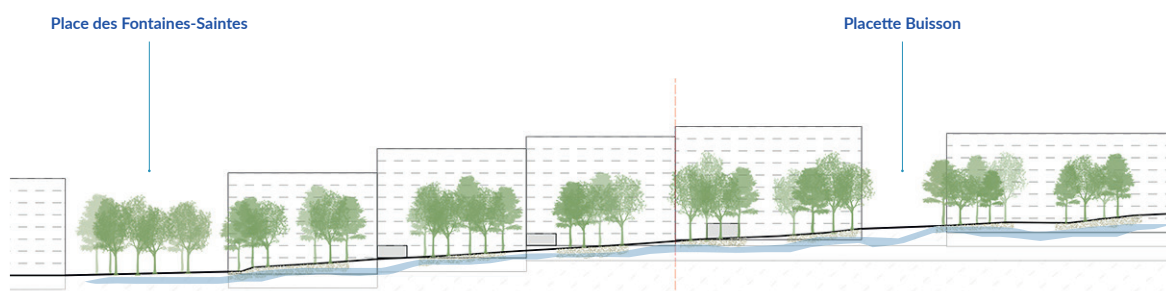


schéma principes  
de gestion des  
sols et des eaux



Gestion des eaux et  
recomposition des  
horizons de sol



Le chemin du Dr.  
Jean-Louis Prévost,  
Fosse de Stockholm  
et chaussée réservoir

Réalisation d'un cahier de prescriptions paysagères et architecturales  
Genève

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Etat de Genève, D.U. (Benjamin Villard)  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2013-2014  
mandat complet / Phases sia 31 à 53  
estimation des aménagements chf 20 millions / honoraires chf 150'000  
groupe8 architectes - Genève / mrs ingénieurs transports - Zürich / edms ing. civils - Genève

l'histoire  
comme source  
d'inspiration

L'étude paysagère et l'analyse des espaces publics permettent de créer un plan localisé de quartier. Le cahier des prescriptions paysagères et architecturales guide l'évolution de ce lieu.

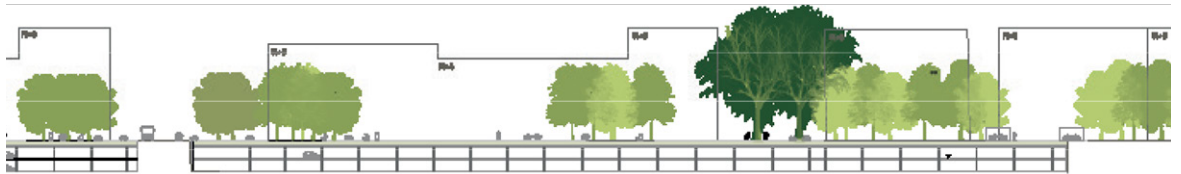
L'approche du site par ses valeurs paysagères et son histoire agricole a permis de faire émerger une organisation spatiale simple, fondée sur le réseau viaire et une proposition forte de plantations capables de structurer durablement l'évolution du quartier. À l'intérieur des pièces urbaines, des principes prennent place, essentiellement autour des transitions entre espace public, collectif et privé, laissant suffisamment d'espace d'évolution, tout en donnant des règles claires aux acteurs en charge de la mise en oeuvre.

3 échelles  
de lecture

Le paysage des Esserts à l'**échelle territoriale**: c'est ouvrir les vues sur le grand paysage, révéler les traces et les éléments patrimoniaux.

Le paysage des Esserts à l'**échelle du quartier**: c'est profiter du calme du relief et de l'évidence des limites paysagères, s'inspirer de l'intelligence agricole pour aménager le quartier (économie de moyens, structure rationnelle, gestion des eaux, entretien raisonné...), créer une nouvelle centralité pour les habitants de Veyrier.

Le paysage des Esserts à l'**échelle de l'habitant**: c'est faciliter l'appropriation, offrir une valeur d'usage élevée, du quotidien à l'exceptionnel, du commercial au ludique, du collectif à l'intime, définir les règles, les limites, la gestion.



plan des  
principes  
paysagers

## QUARTIER DES CHAMPS-FRÉCHETS

Élaboration d'une image directrice du quartier, mise en place de mesures d'aménagements sur des secteurs prioritaires  
Quartier de Champs-Fréchets, 1217 Meyrin

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Commune de Meyrin (Hendrick Opolka), Régie Naef, Etat de Genève (Philippe Viala),  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2020-2025 (en cours)  
mandat complet / Phases sia 21 à 53  
7'000'000.- (estimation travaux), 70'000.- (étude)  
Kukuk - concepteur jeux, LEAST - laboratoire écologie et art pour une société en transition

**Initier une réflexion globale d'aménagement pour transformer et convertir les espaces extérieurs, afin de répondre au confort des habitant-e-s. Garantir de la fraîcheur, des espaces de rencontre et de convivialité, des sols perméables et de nouvelles plantations.**

Un îlot de  
chaleur à faire  
évoluer

Le quartier des Champs-Fréchets c'est 65 % de surfaces fortement bâties, d'aménagements sur dalle et de surfaces minérales, avec seulement 18 % de couverture de canopée. Le quartier possède pourtant 35% de surfaces de pleine terre que les aménagements extérieurs peuvent mettre en valeur.

une image  
guide pour  
diriger les  
transformations

Face à ce constat, la Commune de Meyrin, l'État de Genève et les propriétaires privés se sont alliés pour encourager la réalisation d'une image directrice fédératrice ayant pour objectif de devenir le guide des évolutions du quartier. Avec l'aide d'un groupe de suivi des habitant-e-s du quartier, cette image énonce les premières propositions «idéales» d'aménagement et permet d'initier progressivement des projets concrets, prenant place majoritairement sur des parcelles privées.

Cette image identifie des actions prioritaires à mener pour offrir peu à peu de nouveaux espaces appropriables et confortables. Ces intentions «guides» permettent d'accompagner les transformations sur des lieux définis, grâce à des propositions d'aménagement. Plusieurs projets ont déjà vu le jour: une place de quartier, une place de jeux près de l'école et un parc (évoluant au fil d'ateliers participatifs).

démarche  
participative

Pour être au plus près des besoins des habitant-e-s, une démarche participative a également été menée avec l'association de quartier pour garantir la prise en compte de leur avis et porter leurs envies auprès des propriétaires du quartier.

Les espaces déjà aménagés sont ainsi (re)devenus de véritables lieux de centralité pour le quartier. Offrant l'opportunité de s'y rencontrer, d'échanger et de créer des liens sociaux.



Réalisation de l'image directrice et aménagements transitoires  
Cité Vieusseux, 1203 Genève

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

SCHG, Cécilia Lante, 022.949.76.80, c.lante@schg.ch  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch // collaboratrice: Anaëlle Centeno  
2023 - en cours  
Mandat complet / Phases sia 31 à 53  
à estimer  
Supernova design & communication- graphiste

un quartier  
en transition

Le quartier Vieusseux-Villars-Franchises a évolué au cours du temps et des activités de la SCHG (Société Coopérative d'Habitation de Genève). La morphologie du quartier s'est progressivement transformée, passant de barres d'immeubles de faible hauteur et régulièrement disposées, à un ensemble d'immeubles de plus grande densité. Dans cette transition, le quartier voit évoluer son paysage et ses usages.

deux étapes  
qui se  
complètent

Avec les travaux en cours et à venir, la SCHG a souhaité proposer une image directrice et des aménagements transitoires à l'échelle du quartier pour accompagner l'évolution des espaces de rencontre et offrir des lieux de qualité aux habitant-e-s. Deux étapes sont proposées.

prise en compte  
du confort  
en milieu urbain

La première étape (long terme) propose de développer une image directrice à l'horizon 2035, prenant en compte les questions d'ilots de fraîcheur, de mixité dans l'espace, de régénération des plantations, d'augmentation de la biodiversité et d'une gestion vertueuse des ressources en eaux. Cette image permettra, entre autres, d'accompagner les travaux et de guider les choix de matérialité des revêtements, d'essences végétales et de spatialités.

une action  
immédiate

La deuxième étape (court terme) propose d'accompagner la transition du quartier et d'aménager des espaces ponctuels répondant rapidement au confort des habitant-e-s (espace de brumisation et d'ombre, nouvelles plantations), tout en pouvant évoluer avec les mutations à venir du quartier. Ces nouveaux lieux offrent des espaces d'appropriation multiples en apportant une dynamique ludique et en proposant des points de rencontre, à l'abri d'un coin d'ombre ou sous la fraîcheur de plantes grimpantes.



Image directrice du quartier & charte des aménagements  
Genève

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Ville de Genève, Service de l'urbanisme (Jean Probst)  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2017 - 2018  
image directrice & charte des aménagements Paysagers  
CHF 50'000

créer des  
espaces  
identitaires

L'étude du volet paysager et des espaces publics forment le plan localisé de quartier. L'image directrice du quartier guide les décisions et crée un caractère paysager identitaire.

un parc  
composé de  
plusieurs jardins  
existants

Dans ce quartier de villas appelé à se densifier, le plan localisé de quartier définit des implantations du bâti en fonction du parcellaire, au gré des opportunités foncières.

une végétation  
adaptée aux  
jardins

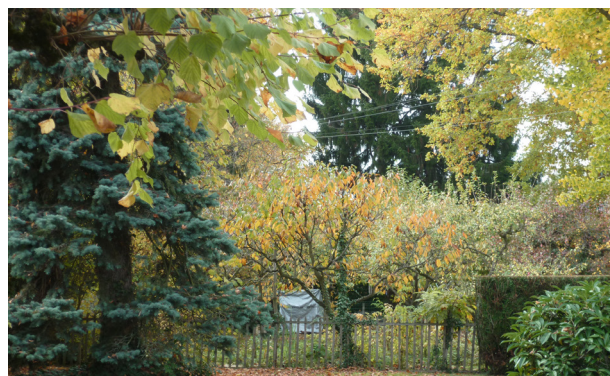
Le volet paysager propose de développer un système de jardins basé sur la valorisation de l'existant. La réflexion sur le sol, sa topographie, la gestion des eaux ainsi que les arbres existants à valoriser a permis d'organiser le bâti sur les franges du quartier. Un parc central, linéaire et calme connecte le parc des Franchises et répond à l'échelle de cette nouvelle pièce urbaine.

Le vocabulaire choisi est celui des jardins existants: les arbres majeurs existants sont conservés. Une palette végétale ornementale (lilas, arbres fruitiers) renforce les structures existantes pour organiser des jardins à échelle humaine, composés d'ambiances riches et diversifiées.

Les cheminements transversaux dessinent une structure simple et progressive basée sur le parcellaire existant sur laquelle viendra s'amarrer, à terme, une promenade longitudinale. Celle-ci s'inscrit dans la continuité des parcs voisins et crée une nouvelle «pénétrante de verdure» à petite échelle. Le travail sur le parcellaire existant offre la possibilité d'un quartier qui peut se construire par étape en fonction des opportunités



plan des intentions  
paysagères



qualités végétales  
existantes à mettre  
en valeur



Plan directeur de gestion  
Quai Gustave-Ador, 1207 Genève

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

SEVE, Ville de Genève // Claire Méjean, 022.418.50.09

Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch

étude 2014 - 2015, mesures en cours d'application

Mandat complet / Phases sia 31 à 53

chf 260'000 (étude)

Benoît Weber - ing. forestier / Nicole Badin - milieux herbacés / Arboristes conseils - arbres isolés / Mirallié&Gosset - historiens des jardins / David Truchet - irrigation / Lionel Chabbey - hepia - sols

vision à long  
terme

Le mandat consiste à élaborer un plan idéal des deux parcs à l'horizon 2030, tenant compte à la fois de leur substance historique respective et des usages contemporains.

dialogue  
et concertation

Le processus d'étude a été mené en concertation continue avec tous les services publics concernés de la Ville et de l'État de Genève en procédant par étapes:

- visites de terrain et diagnostics par thèmes (histoire et patrimoine, arbres, herbes et fleurs, sols et eaux, usages et logistique)
- validations successives des propositions jusqu'à une image «idéale», représentation la plus largement partagée.

mesures  
et phasage

Le plan directeur préconise également des mesures propres à chaque élément de composition du parc: lisière, scènes, cœur bâti, pièces d'eau, alignements d'arbres, etc. La réalisation des travaux est échelonnée sur quinze ans, via un phasage pouvant évoluer au gré des opportunités et des besoins.

Les premiers travaux ont débuté en 2020 avec la rénovation de la roseraie en jardin de roses, la régénération de la hêtraie et la plantation de nouvelles structures dans le parc en 2021. D'autres aménagements sont aujourd'hui en cours d'étude.

Les mesures définies par le plan directeur influencent l'entretien et les choix de régénération végétal, mais accompagnent aussi les usagers, en expliquant la nature des changements et leurs bienfaits pour les espaces publics.



plan idéal,  
état 2014

# ÉCHO








ATELIER PAYSAGE  
ET TERRITOIRE

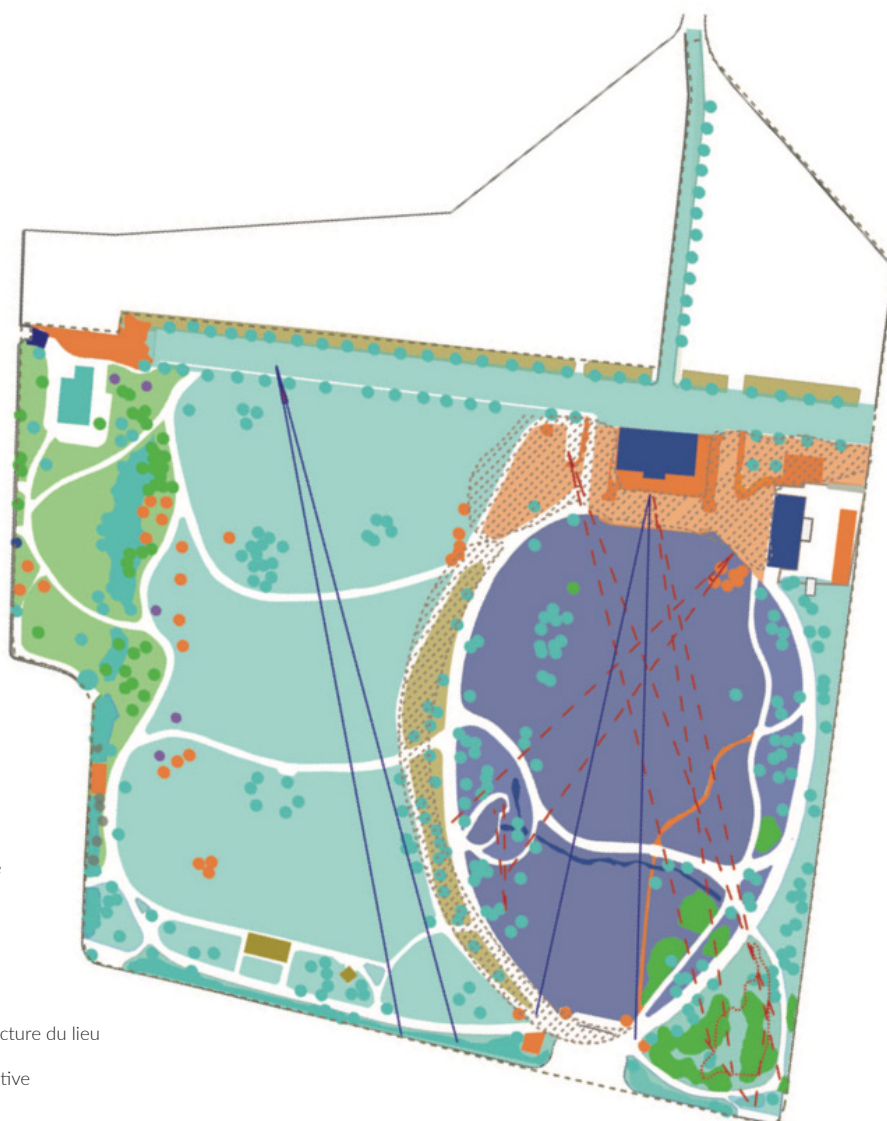
safari arbre,  
présentation des  
enjeux aux différents  
acteurs, visite sur  
place et échanges



exemple de mesures  
pour la lisière,  
schématisation

plan des valeurs  
patrimoniales  
du parc  
des Eaux-Vives

-  composition paysagère / élément remarquable de forte valeur patrimoniale
-  composition paysagère à valeur patrimoniale
-  élément patrimonial sans valeur paysagère
-  élément paysager intéressant
-  élément sans valeur patrimoniale, perturbant la lecture du lieu
-  valeur patrimoniale/paysagère: altération significative
-  élément patrimonial/paysager disparu



Réalisation de l'image directrice  
Av. de Châtelaine, 1203 Genève

**M.O.** SEVE/OCAN-DGNP, Ville et État de Genève // Bruno Aeschiman (SEVE), 022.388.85.52 -  
Typhaine Bussy-Blunier, 022.418.50.19

**Responsable** Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
**Années** étude 2014-2015

**Prestations** mandat complet / Phases sia 31 à 53  
**Coûts** chf 4'000'000.- (travaux estimés) // chf 74'000,00 (étude)

**Partenaires** Laurent Salin, Valérie Hoffmeyer

L'image directrice s'inspire de la vocation agro-horticole du parc et en réinterprète les géométries. Les entrées du parc sont clarifiées afin de créer des accroches avec les rues adjacentes. Une grande «bande active» s'étire au cœur du parc. Elle est équipée, au fil des opportunités, de terrains et jeux pour tous les âges et inclut l'existant (pataugeoire, fitness).

la végétation  
un atout de  
l'aménagement

L'important patrimoine arboré existant forme la structure arborée nécessaire à l'accompagnement du nouveau programme du parc et à sa mutation. Le projet paysager s'appuie sur un relevé des arbres et compose avec la végétation existante, tout en augmentant la biodiversité à l'échelle du parc: une frange densément plantée composée d'arbustes et de prairies, des bouquets d'arbres à l'intérieur du parc, la mise en valeur d'un biotope existant, une grande pelouse pour se détendre

méthode  
participative:  
concertation  
et médiation

Dans le cadre de l'élaboration de l'image directrice du parc, plusieurs ateliers thématiques sont organisés avec des habitants, des associations, des jardiniers de la ville. Ils ont lieu sous forme de visites du parc où des objectifs de séance sont précisés à l'avance. Ces ateliers sont un moment de travail et d'échange, permettant de comprendre le fonctionnement du parc, ses qualités, ses usages, ainsi que les lieux à préserver ou améliorer.

En parallèle de l'image directrice, un cahier de diagnostic et de mesures a facilité l'élaboration d'un cahier des charges permettant à l'Etat et à la Ville de Genève de lancer l'appel d'offre pour le projet et la réalisation du parc.

image directrice  
du parc



la maquette,  
un outil  
de discussion

# ÉCHO

ATELIER PAYSAGE  
ET TERRITOIRE

**DES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS QUI RÉPONDENT  
AUX ENJEUX CLIMATIQUES EN AUGMENTANT LE CONFORT  
DES USAGER·ÈRE·S**

Perméabilisation, régénération des sols et plantation des rues  
Quartier des Pâquis, 1201 Genève

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Ville de Genève - service AGCM - Marc Verleye  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2023 - 2025  
Mandat complet / Phases sia 31 à 53 / Phase 52 en cours  
CHF 1'800'000.-  
BMG Solution - étude en environnement / Citec - Francesco Bruno / ZS ingénieurs

**Favoriser les piétons au sein de la ville et promouvoir des espaces perméables, végétalisés et conviviaux. Proposer une vision guide d'avenir, pour cadrer l'évolution des rues et garantir leur plantation pour un confort optimal.**

Une nouvelle  
végétation,

Le quartier des Pâquis est dense et peu végétalisé, il concentre de nombreux commerces et restaurants qui donnent à ces rues une ambiance dynamique et animée de jour, comme de nuit. Le projet a pour objectif d'apporter une qualité végétale à la rue Chaponnière et à la rue de Fribourg en proposant des aménagements pérennes.

une image  
d'avenir guide  
le projet  
de demain,

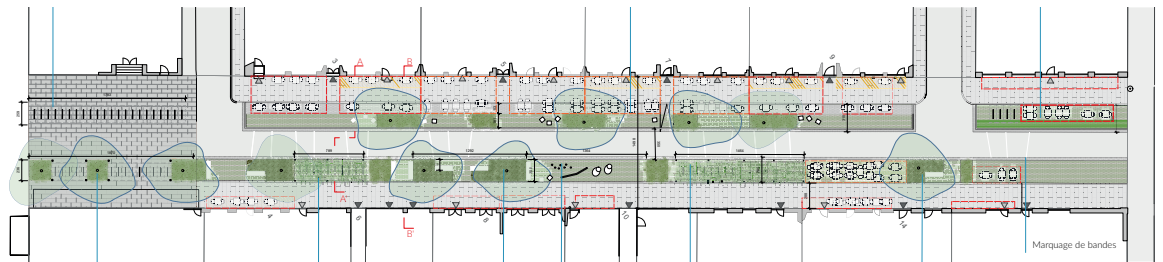
Dans un premier temps, une image d'avenir est proposée et dessine le nouveau profil des rues à long terme, elle définit l'augmentation de la perméabilité et la qualité des sols, les zones de plantations à privilégier, la réorganisation des stationnements, tout en incluant les commerces et activités le long des rues. Sur la base de cette image d'avenir, l'image de demain est réalisée, elle intègre les contraintes actuelles du souterrain (réseaux, qualité pédologique), du stationnement et des terrasses, pour désigner les espaces propices à de nouveaux aménagements dès 2024.

la dynamique  
saisonnnière  
est prise  
en compte,

L'aménagement des deux rues permet de répondre aux enjeux d'évolution climatique actuels et futurs, tout en proposant des changements de pratique de l'espace urbain. La dynamique saisonnière des rues est incluse dans le processus de réflexion et propose un paysage évolutif répondant aux besoins estivaux (lorsque de nombreuses terrasses apparaissent) et hivernaux, garantissant leur attractivité tout au long de l'année.

la rue est  
rendue  
au piéton.

Une suppression à terme des places de stationnement (relocalisées dans un parking souterrain en périphérie) permet de favoriser des rues piétonnes et commerçantes généreusement végétalisées. De nouvelles ambiances se dégagent de ces rues où l'échelle du piéton est retrouvée grâce à des espaces raisonnés pour une ville plus durable.



Plan de la rue  
Chaponnière



La rue Chaponnière  
rendue aux piétons,  
végétalisée  
et perméabilisée.

# ÉCHO

ATELIER PAYSAGE  
ET TERRITOIRE

*La rue Chaponnière  
imaginée et dessinée  
3 ans après  
les plantations*



*De longs bancs  
permettent  
de s'arrêter  
un instant pour  
profiter de l'espace.*



*La rue Chaponnière  
à l'inauguration.*



Aménagement du chemin des Mérinos  
Chemin des Mérinos, 1212 Lancy

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Ville de Lancy // Anne Buffelo et Nicolas Hasler  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
étude 2016- 2024  
mandat complet / Phases sia 31 à 53  
CHF 5'000'000.- (travaux) // CHF 250'000.- (étude)  
Perret-Gentil + Rey et associés SA Yverdon - ingénieur civil / Hélène Hinden, botaniste

un nouvel espace  
public qui crée  
un sol fertile

Redonner une identité forte au quartier de Pont-Rouge grâce à une nouvelle promenade et une noue paysagère. Situé sur une ancienne gare de triage démantelée des CFF, le chemin des Mérinos crée un espace public et des sols vivants, favorables au développement de futures plantations, et partant d'un sous-sol industriel pauvre, compacté, stérile et parfois pollué.

mobilité douce  
diversité et  
usages

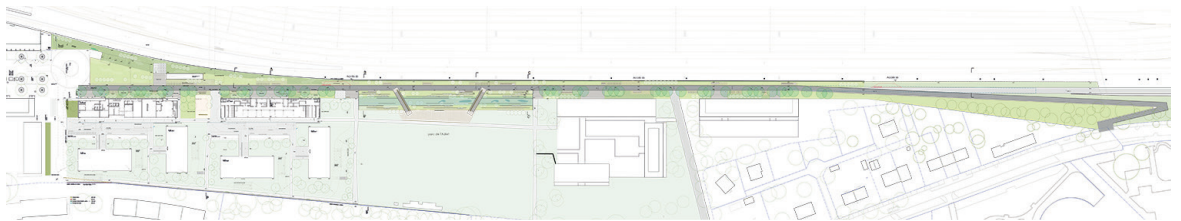
Le chemin des Mérinos est aujourd'hui un axe de mobilité douce qui assure une connexion entre les espaces publics du quartier, les cœurs d'îlots et la future école du quartier. Des placettes en pavés donnent accès aux immeubles et aux îlots, tandis qu'une noue récolte les eaux pluviales du quartier. Celle-ci traite les limites entre le chemin et l'école tout en garantissant une liaison, une passerelle permet son franchissement et des gradins permettent de s'arrêter et de s'asseoir.

un espace de  
biodiversité

L'ensemble de l'aménagement se caractérise par un grand jardin linéaire intégrant la noue. Il se compose de plantations de vivaces, de prairie, d'arbustes indigènes et de pins plantés en alignement. Cette succession végétale offre une diversité d'ambiances et d'usages (en étant équipée de bancs et de stationnements vélos), tout en offrant une mosaïque de milieux favorables, source de biodiversité à l'échelle du quartier et du territoire.

coordination avec  
les acteurs  
du quartier

Une réflexion particulière est portée le long des voies de chemin de fer. Afin d'accompagner la promenade, un mur en béton est réalisé, son traitement de surface permet l'implantation de mousses. Des ouvertures visuelles permettent de conserver des relations visuelles avec la situation particulière du lieu. Elles sont positionnées à différentes hauteurs pour permettre à chacun, petits et grands, d'en profiter. Pendant l'année 2019, écho a établi la charte des aménagements paysagers du quartier et a coordonné les espaces publics de l'ensemble des pièces urbaines, interstices et liaisons avec l'école et la mairie. Une coordination importante avec l'ensemble des mandataires et des maîtres d'ouvrage a permis l'adoption de cette charte. Acteurs réunis lors de l'élaboration de la charte: les Fondations, architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs du quartier (coordination réseaux), Ville de Lancy, OCEAU, OCAN, GESDEC, Service du feu.



plan du projet



la noue de rétention  
et ses gradins

# ÉCHO

ATELIER PAYSAGE  
ET TERRITOIRE

*le cheminement  
semi-perméable  
longe les massifs  
de vivaces  
et le mur en béton*



*un travail sur  
l'ambiance  
nocturne dynamise  
la marche*



*l'alignement de  
pin ponctue  
le chemin*



Conception et aménagements d'une avenue  
Avenue Adrien-Jeandin, 1226 Thônex

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Commune de Thônex  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2014  
mandat complet / Phases sia 31 à 53  
CHF 250'000.-  
Traffitec / ZS ingénieurs

Une vision  
d'ensemble  
pour améliorer  
la qualité de  
l'avenue,

amélioration des  
sols et prise en  
compte du cycle  
de l'eau,

réduire la vitesse  
des automobiles  
au profit  
de la mobilité  
douce.

Dans le cadre du réaménagement de l'Avenue Adrien-Jeandin, l'équipe pluridisciplinaire a proposé un projet global intégrant des mesures de ralentissement du trafic, de nouvelles pistes cyclables et des mesures de plantation permettant de renforcer la qualité paysagère de l'avenue.

Le projet paysager renforce et restaure l'allée simple de tilleuls à petites feuilles existante, véritable identité de l'avenue. Quarante-deux nouveaux tilleuls (*Tilia x europea*) sont plantés soit en remplacement des sujets existants, soit pour prolonger l'alignement. Afin d'assurer la pérennité des sujets plantés, une étude effectuée sur les sols en place a permis d'élaborer une stratégie de plantation mettant en oeuvre des fosses de plantation continue en pleine-terre. Les eaux de ruissellement des trottoirs et des cheminements piétons sont envoyées directement dans les fosses de plantation et assure ainsi une alimentation en eau naturelle pour les arbres.

En frange des aménagements, une strate arbustive indigène assure la transition entre parcelle privée et parcelle publique. Sous les arbres, des prairies fleuries rythment les saisons et permettent de fleurir l'avenue tout en ne nécessitant qu'un entretien limité.

A terme, les arbres formeront une canopée épaisse au-dessus de l'Avenue Adrien Jeandin avec, pour objectif, l'amélioration du climat de la rue et la limitation de la vitesse du trafic induit en partie par l'effet de la végétation. Cette dernière participe non seulement à la création d'un espace conviviale et de déambulation pour la mobilité douce, mais assure aussi un espace favorable à une biodiversité riche et diversifiée, une zone de refuge pour les pollinisateurs et la petite faune en milieu urbain.



Remise à ciel ouvert du Nant d'Avril et d'un parcours velo  
Route de Satigny, entre le quartier de l'Étang et Satigny

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Etat de Genève - OCEAU  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2015 à 2016  
Mandat partiel / Phases sia 31 à 33  
CHF 3'500'000,00.-  
LMLV / EDMS / ECOTEC

un projet  
paysagers aux  
multiples enjeux

mettre en valeur  
le paysage

repenser la  
limite entre la  
Zimeysa et le  
paysage

Ce projet ambitieux s'inscrit dans le cadre de la remise à ciel ouvert du Nant d'Avril, un cours d'eau auparavant enterré à une profondeur de 4 mètres sous le niveau du sol. L'objectif de ces nouveaux aménagements est d'augmenter la biodiversité en lien avec le cours d'eau, de renforcer la piste cyclable existante, ainsi que de repenser plus largement l'interface entre la zone industrielle de la Zimeysa, la campagne environnante et le grand paysage.

Tout au long de son parcours, le cycliste est invité à découvrir le paysage qui l'entoure. La piste cyclable devient ainsi une véritable promenade, adaptée aussi bien aux trajets du quotidien qu'aux balades du week-end en famille.

À l'est de la promenade, un cordon boisé existant est renforcé afin de créer un filtre végétal entre la Zimeysa et la piste cyclable. À l'ouest, le Nant d'Avril forme une limite naturelle entre la route de Satigny et la piste cyclable. Le long du cours d'eau, des bosquets d'arbres et d'arbustes cadrent les vues et orientent le regard vers la campagne. Enfin, des passerelles rythment le parcours et permettent de connecter la piste cyclable au réseau de chemins situés dans la campagne environnante.



Étude de faisabilité et proposition d'aménagement pour une rue communale  
Chemin des Semailles, Grand-Lancy, Genève

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Ville de Lancy  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2023- en cours  
Phases sia 21 à 31  
CHF 145'000.- (étude de faisabilité avec variantes et avant-projet)  
MDB - ingénieur civil / BMG Solution - ingénieur environnement / Citec - ingénieur transport et mobilité

une nouvelle  
«Velostrasse»

Le Chemin des Semailles se situe sur la Commune de Lancy. Il a pour ambition de devenir un maillon fort de mobilité douce: une «Velostrasse» sur une partie de son tracé et une zone de rencontre sur l'autre.

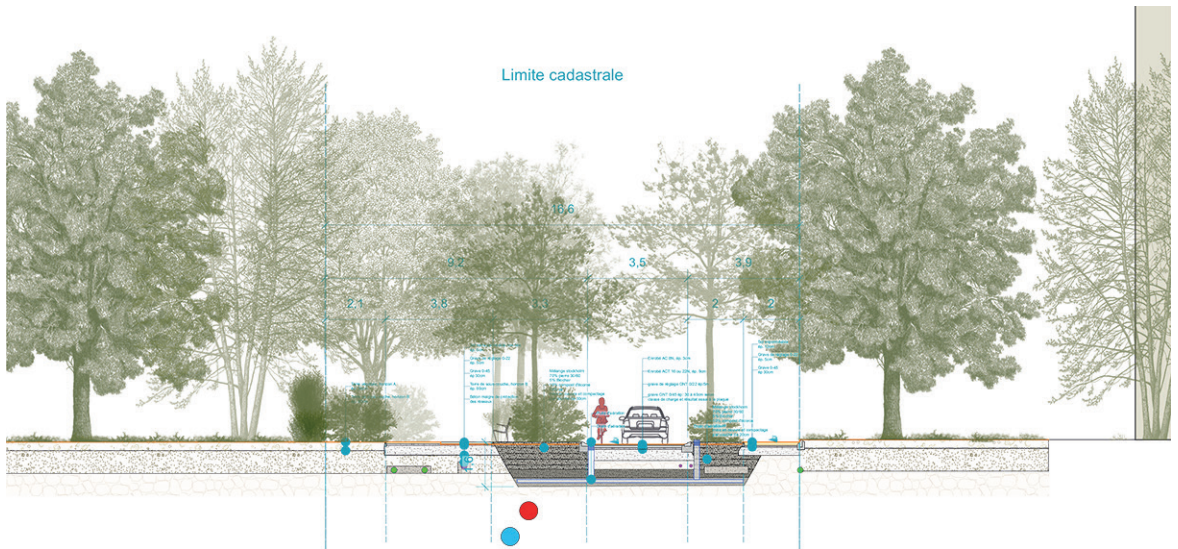
des variantes  
grâce à l'étude  
de faisabilité

Pour ce faire, une première analyse paysagère (étude de faisabilité) a permis d'identifier les enjeux du chemin afin d'aiguiller l'avant-projet le requalifiant. Des séquences ont émergées grâce à l'identification des qualités de la végétation, des potentiels de connexions aux parcelles privées avoisinantes et des perméabilités d'itinéraires piétons existantes. Par la suite, en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire, un travail a été mené sur le triptyque EAU-SOL-VEGETATION, afin de proposer un concept innovant de chaussée réservoir. L'objectif de ce projet est d'optimiser les eaux de ruissellement au profit de la végétation et d'offrir un chemin apaisé et sécurisé pour le piéton et le vélo.

aménager  
au profit des  
piétons

Avec ces principes, le paysage de la rue s'est métamorphosé supprimant une grande partie des stationnements voiture au bénéfice de nouvelles plantations ainsi que d'une promenade généreuse pour la rencontre et le micro-séjour. Dans la continuité du projet, les réseaux existants ont été réétudiés afin d'être optimisés et permettre, quand cela était possible, la création d'un corridor vert et d'une canopée continue.

La mise en continuité de la pleine terre avec les parcelles voisines, la création de fosses de plantations généreuses, la proposition d'une route favorisant la mobilité douce et l'apparition d'espaces d'appropriation ont permis de créer un nouvel espace de déambulation et de plaisir au coeur de la Commune.



concept de la  
«rue Réservoir»



plan d'AVP

## AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER ET DES ESPACES PUBLICS DE LA COMMUNE D'ANIERES

Rues, Routes, Pplace du Haut et du Bas  
Rues Centrale, de l'Aspergière et de l'Ancien Lavoir, 1247 Anières

<b>M.O.</b>	Commune d'Anières, M. Grillet
<b>Responsable</b>	Arnaud Gil, 022.342.92.84
<b>Années</b>	2021 - 2025 (en cours)
<b>Prestations</b>	Mandat partiel - Phases sia 31 à 53 - Phase sia 32 en cours
<b>Coûts</b>	CHF 17'000 000,00.- (estimatif travaux)
<b>Partenaires</b>	BATEC et MDB ingénieurs civils, RGR ingénieurs conseils

Favoriser le  
«bien vivre  
ensemble»

Le projet d'aménagement des rues de la commune d'Anières s'inscrit dans une réflexion globale sur l'aménagement de l'ensemble des rues et routes du domaine communal. La Commune désire favoriser la mobilité douce et pacifier ses rues en diminuant le nombre de places de stationnement, en réévaluant la limitation de vitesse et en réorganisant le sens des circulations.

des espaces  
publics  
retrouvés

Cette réflexion sur la mobilité à grande échelle permet de dégager des espaces publics et, ainsi, de redonner une qualité spatiale aux rues. L'histoire des lieux et le patrimoine vernaculaire sont également revalorisés. Un vocabulaire en adéquation avec le caractère rural se déploie ; au cœur du village, l'enrobé actuel laisse place à un sol noble composé de pavés en grès. Celui-ci révèle la qualité du bâti tout en ralentissant naturellement la vitesse des voitures qui circuleront dans une zone à 20km/h.

Des nouvelles plantations d'arbres, d'arbustes, de massifs accompagneront les aménagements en dialoguant avec les beaux arbres existants sur les parcelles privées.

gestion des  
eaux de surface

Enfin, le projet porte une attention particulière à la gestion alternative des eaux. Des sols semi-perméables (pavés non jointoyés au mortier) et des massifs plantés recueilleront les eaux météoriques et seront mis en réseau pour favoriser l'infiltration et limiter les rejets dans les canalisations. Ces principes visent à retrouver un cycle eau/sol/végétation qui permet de créer des rues fraîches et résilientes face au réchauffement climatique.

îlots de  
fraicheurs



Projet d'aménagement et charte des aménagements  
Route de la Côte d'Or, 1247 Anières

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Commune d'Anières, Marc Eudier  
Arnaud Gil / Hugues Lepesant, 022.342.92.84  
2019 à 2021 (réalisation 2023-2024 par Pascal Heyraud)  
Phases sia 31 à 33  
CHF 1'500'000.-  
CITEC ingénieurs mobilité, Topos urbanisme

Considérer  
le contexte  
villageois,

La place de Côte-d'Or s'inscrit sur l'emprise d'un ancien parking en enrobé. Faisant partie du chapelet des espaces publics du village (le débarcadère, le parvis de l'église, la placette le long de la Rue Centrale), elle se situe à proximité de la mairie, de la salle polyvalente et des terrains de tennis du village.

un sol  
confortable et  
contemporain,

Aujourd'hui, la place est devenue un nouveau lieu de rassemblement pour le village et propose un revêtement qualitatif en grès suisse. Le calepinage réalisé en boutisses de grès sciées, parfois jointoyées au mortier, assure le confort de tou-te-s et offre un caractère contemporain tout en renouant avec l'esprit villageois des lieux.

une végétation  
à l'échelle  
de la place,

Sur les bords de la place, des massifs plantés d'arbres, d'arbustes et de vivaces forment les franges. Ces plantations sont réalisées sur la dalle du parking sous-terrain (-1,50m du TF) dans des fosses de Stockholm. Elles permettent la récupération et la diffusion des eaux pluviales de surface, ainsi que celles des toitures des édicules du parking, au bénéfice de la végétation.

une diversité  
d'usages.

L'espace libre et généreux offre à la commune la possibilité d'imaginer des manifestations diverses : concerts estivaux, marchés, tournois de pétanque; de nouveaux usages bienvenus pour accompagner la vie sociale du village.

Ce projet est le résultat d'une co-réalisation. écho a réalisé l'image directrice de ce secteur et a développé des plans de projet très détaillés. Cela a permis au pool de mandataires de réaliser les aménagements conformément aux souhaits de la Commune.



Travaillée à l'aide  
de jardins,  
la place devient  
habitable!

Réaménagement de la place du 150<sup>e</sup> - Avant-projet  
Place du 150<sup>e</sup>, 1213 Onex

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**

Commune d'Onex / Mr Du Pasquier  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2025  
Phase sia 31  
CHF 35'000.-

**La place du 150<sup>e</sup> sera arborée et répondra aux différents usages des onésiens. Une attention particulière est portée à la structuration des espaces et à la hiérarchisation des flux. Le cordon existant est maintenant protégé par les aménagements, la perméabilité des sols est augmentée au profit des plantations et les nouveaux revêtements limitent les effets d'îlot de chaleur.**

Reconnecter la  
place au quartier

Le projet vise à désenclaver la place du 150<sup>e</sup>, à l'intégrer au réseau de promenades existant permettant notamment de relier le quartier au parc des Evaux ou le parc Bertrand. Les objectifs pour ce site sont nombreux : offrir un véritable espace public ombragé et de qualité aux habitants du quartier, hiérarchiser et rationaliser les flux ainsi que répondre aux différentes fonctions et nombreuses manifestations culturelles et sportives onésiennes.

Une structure  
arborée conservée  
et renforcée

Le cordon existant (bosquet de chênes) est protégé par l'ajout d'un long banc en nord de la place et mis en valeur par une strate arbustive. De nombreux arbres de deuxième grandeurs sont plantés (acer opalus, magnolia...) en limite de la plaine libre côté rue, le long de la promenade et au sein de l'aire de jeux.

Perméabiliser les  
sols

Les sols garantissent l'infiltration des eaux de pluie et répondent aux usages variés : pavés aux joints engazonnés aux abords de la fontaine, de l'argilo-calcaire pour les cheminements confortables pour toutes et tous, une plaine libre en gazon et une terrasse couverte en gravier gazon.

Usages diversifiés  
et appropriables

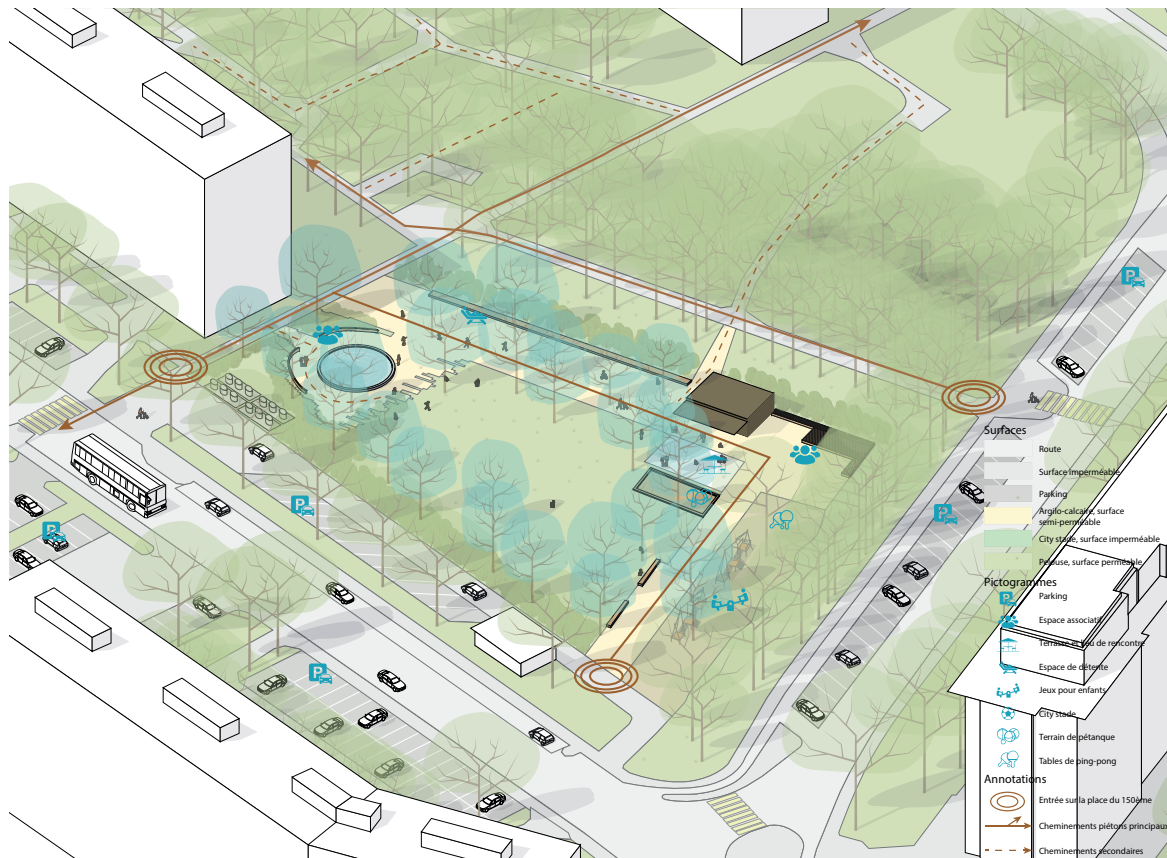
Un mobilier longe le cordon existant et accueille des usages différenciés (contemplation, déjeuner à l'ombre, jeux...). Il oriente les usagers vers la plaine libre et vers le pôle associatif (buvettes, terrasse, scène). Une fontaine ainsi qu'un parcours ludique ombragé complètent les aménagements.

Coupe  
paysagère

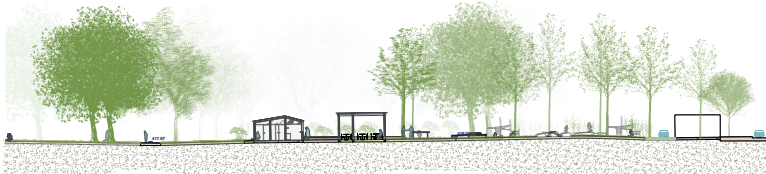
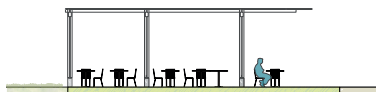
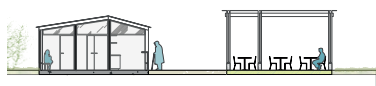


Image  
directrice





Enjeux pour la  
place du 150e



Espace  
associatif et  
buvette



La fontaine  
La forêt  
ludique

Réaménagement du préau - étude et exécution  
Chemin de la Californie, 1245 Collonge-Bellerive

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Commune de Collonge-Bellerive / Mme Cochard  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2018 - 2019  
Mandat complet / Phases sia 31 à 53  
CHF 720'000.-  
Perret - Gentils ingénieurs et Jacquet s.a.

**Le bâtiment, recensé au patrimoine architectural, est mis en valeur par des aménagements simples en lien avec les rez-de-chaussées. Une attention particulière est portée aux usages proposés sous la canopée des arbres afin de préserver leur système racinaire. La perméabilité des sols est augmentée au profit des plantations et les nouveaux revêtements limitant les effets d'îlot de chaleur.**

mise en valeur de  
l'existant  
et réemploi

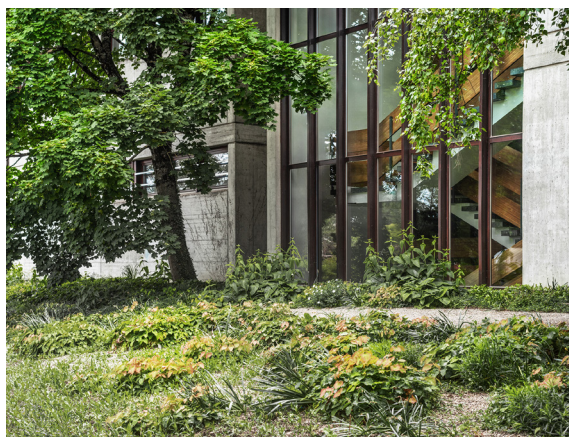
Le projet consiste à redonner une qualité spatiale à une cour d'école vieillissante par la mise en valeur de l'existant et du patrimoine bâti. Le réaménagement proposé opère avec des gestes simples et efficaces en favorisant le réemploi des matériaux existants et des jeux. Les lignes de pavés qui rythment le sol sont conservées et définissent les nouveaux espaces. L'aire de jeux existante est remise aux normes et complétée par de nouveaux jeux destinés à tous les âges.

une structure  
arborée conservée  
et renforcée

Les grands arbres présents sur le site (pins sylvestres, érables, bosquet de chênes, etc.) sont mis en valeur et une nouvelle structure végétale composée d'amélanchiers et de pins prend place dans la cour et renforce ainsi l'ombrage dans le préau. Sous les arbres, les enrobés et les dalles béton sont retirés. Les nouveaux sols créés garantissent l'infiltration des eaux de pluie et proposent des usages variés. Un grand platelage en bois sous les pins devient une zone de jeux à part entière, tandis qu'une surface en argilo-calcaire accueille des arbres et des tables de ping-pong. De petits podiums complètent le mobilier réalisés en bois, ils sont placés sous un mail d'amélanchiers.

diminution  
de l'albedo par  
l'emploi d'un  
revêtement clair

Concernant les sols, l'enrobé gris est remplacé par un enrobé de couleur clair ce qui réduit l'albédo de la cour et lui apporte une touche lumineuse. Pour augmenter la dimension ludique, des parcours sont également créés au sol.



Aménagement et suivi de réalisation  
22 Boulevard des Philosophes, 1205 Genève

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Etat de Genève - OCLPF  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2012 à 2014  
Mandat complet / Phases sia 31 à 53  
CHF 400'000.-  
Brunn + Bütti architectes / BEP S.A ets paysage

S'intégrer à  
une rénovation  
patrimoniale,  
mettre en valeur  
le bâtiment,  
accompagner  
les saisons,  
coordonner  
l'ensemble des  
acteurs.

Le square des Philosophes s'articule autour de l'ancienne école de Chimie rénovée par les architectes Brunn et Bütti. Le projet redonne une qualité spatiale et d'usages au site qui accueille, depuis 2017, des étudiants de l'université.

Les limites du parc sont traitées de façon différenciées: un champs de fleurs planté de marronniers jaunes anime les rues. Sur le boulevard des Philosophes, un plateau de charmilles redonne une assise au bâtiment. Le long du boulevard de la Tour, une plantation d'Hortensia offre une transition souple entre les façades du bâtiment et la rue.

Un cheminement principal permet la promenade à l'intérieur du parc et relie les boulevards de la Tour et des Philosophes. Une grande pelouse met en valeur le bâtiment et permet la détente des étudiants.

Au printemps, le parterre de jonquilles accompagne la promenade et le bâtiment, marquant ainsi les premières floraisons. L'évolution des massifs au cours des saisons donne des repères aux flâneurs.

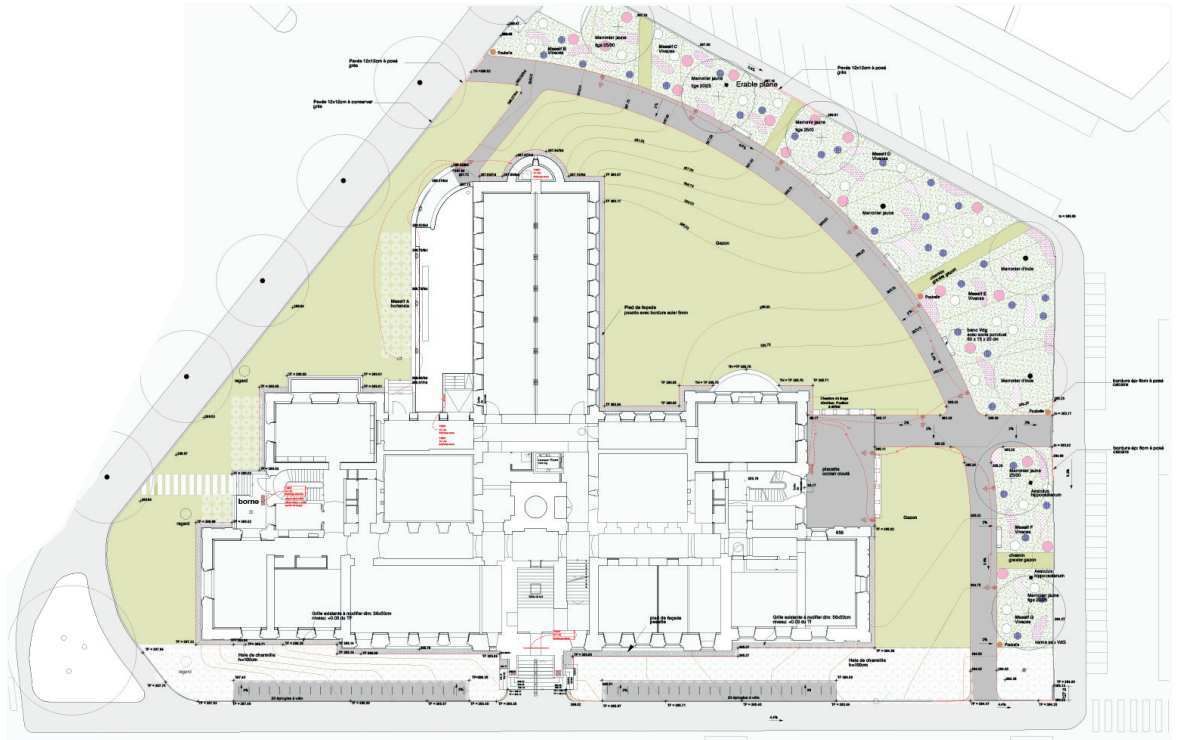
De sa conception à sa réalisation, les réflexions concernant les aménagements se sont portées sur la capacité des nouveaux espaces à mettre en valeur le bâtiment, à offrir des transitions avec les rues périphériques en veillant à créer des usages variés à destination des étudiants et des habitants du quartiers. Ce projet a fait l'objet de coordination importante avec l'OCBA, le SMS, la ville de Genève (SEVE), l'université et les architectes en charge de la rénovation du bâtiment.

- Requalification des espaces extérieurs en relation avec le bâtiment rénové.
- Plantation et réalisation d'espaces jardins évoluant avec les saisons.
- Traitement des limites du jardin et relation aux autres espaces (Boulevard des Philosophes, de la Tour et rue Pearl-Grobet-Secretan).
- Simplification des cheminements piétons et proposition de nouveaux usages à destination des étudiants.



# ÉCHO

ATELIER PAYSAGE  
ET TERRITOIRE



Le futur parc Fleur d'eau prendra place à proximité de la plage de Port-Choiseul. Cet écrin de verdure, laissé à l'abandon et inaccessible au public, se compose de grands arbres de parc et d'espaces qui se sont enrichis avec le temps. L'objectif du projet est de créer un parc accessible au public en s'appuyant sur la structure végétale existante et en retrouvant des usages propices à la détente et à la contemplation. Pour comprendre le site et mener à bien le projet, nous proposons trois phases successives.

**La première** se base sur l'histoire des lieux et nous raconte son évolution. Elle se compose d'une analyse patrimoniale à l'échelle du domaine élargi, puis affine la compréhension des lieux à l'échelle du parc. Elle permet de mettre en avant les dynamiques en place au regard du passé et d'analyser les relations que le site entretient avec son contexte. À l'issue de cette première phase une cartographie historique et diachronique met en valeur le patrimoine du site en identifiant les éléments à conserver, à mettre en valeur ou à supprimer.

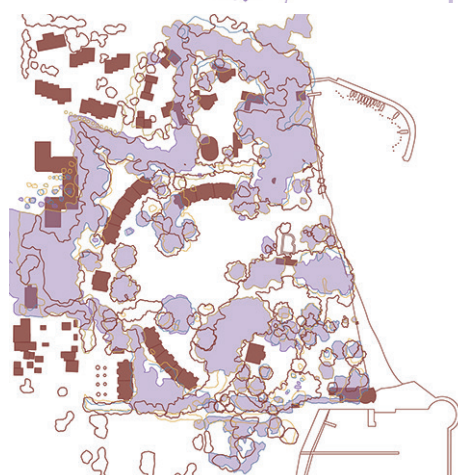
**La deuxième phase** propose des scénarii qui tentent de concilier les besoins relevés et de définir les potentiels de projet. Elle soulève les enjeux et définit un avant-projet qui requestionne l'histoire grâce à des apports contemporains. Une attention particulière est portée à la végétation. Une gestion différenciée des espaces (pelouses, prairies, arbustes et massifs de vivaces) est retrouvée. Une ancienne piscine présente sur le site est transformée en bassin. Le travail sur ces différentes trames vertes augmente la biodiversité du site et offre un cadre propice aux nouveaux usages du parc.

**La troisième phase** développe le projet en approfondissant le scénario d'avant-projet retenu. Notre rôle est alors d'apporter des concepts innovants et adaptés au site pour offrir un parc répondant aux attentes ainsi qu'aux besoins des usagers et des riverains. L'image idéale dessinée devient alors le support pour la future réalisation du parc Fleur d'eau, un lieu calme au détour de la végétation.

cartographie du  
domaine en 1932



diachronie  
végétale



Plan des  
surfaces  
végétales

Aménagements paysagers

Jetée du Nant d'Aisy, plage des Courbes, plage de la Gravière

**M.O.**

Commune d'Anières

**Responsable**

Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch

**Années**

2021 - en cours

**Prestations**

Mandat complet / Phases sia 31 à 53

**Coûts**

estimation pour les trois plages chf 800'000.-

**Partenaires**

BATEC et MDB ingénieurs

3 espaces,  
trois ambiances

Les plages d'Anières (Nant d'Aisy, Courbes et Gravière) se répartissent en trois sites sur la commune. Ces trois plages ont des caractères bien distincts et offrent différents accès à l'eau.

une liberté  
d'appropriation

Partant de ce constat, notre principal objectif est de révéler et valoriser leur identité propre, pour proposer aux habitants d'Anières des lieux de détente, de convivialité, de baignade et de contemplation. Le tout avec l'emploi d'un vocabulaire de matériaux simples, sobres et propres à l'environnement lacustre.

scénographie du  
cheminement de  
la rue au lac

Que ce soit de manière discrète avec la plage de la Gravière ou de façon plus officielle avec la plage des Courbes, les aménagements répondent aux besoins des usagers en leur garantissant une accessibilité sécuritaire et encadrée. Ils y trouvent parfois du mobilier tel que des assises, des WC publics, des espaces de rangements pour paddle, mais aussi des lieux plus libres permettant de s'approprier l'espace selon leur gré. Les possibilités sont alors nombreuses ; s'allonger sur l'herbe et prendre le soleil sur son linge de bain, s'asseoir et regarder voler les oiseaux à la surface de l'eau, lire un livre à l'ombre des arbres.

matérialité et  
transition

Dans une logique d'appartenance communale, le parti pris consiste à traiter tous les accès par une scénographie identique, tout en s'accrochant au réseau viaire en mutation. Un parvis, revêtu de pierre, marque la transition avec l'espace rue, telle une porte d'entrée. L'approche vers la plage se fait ensuite par un chemin en argilo-calcaire qui se dilate au fur et à mesure et laisse place à un gravier gazon, puis à de la pelouse.

C'est dans un esprit de simplicité que les habitants pourront bientôt profiter de nouveaux espaces publics les pieds dans l'eau à proximité du lac.



Plage des Courbes

Conception des aménagements et suivi de réalisation  
1700 Fribourg

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Consortium Route de la Glâne / Helvetia AG et Raiffeisen / Elise Guillaume: 058.280.10.00

Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch

2019 - en cours

Mandat complet / Phases sia 31 à 53

CHF 3'750'000.- (estimation des travaux), 290'000.- (étude phase 31-41), 140'000.- (phase 51-53)

mpma - mazzapokora gmbh et mullerarchitecte sàrl - architectes / Perret-Gentil - ingénieurs civils / AB ingénieurs

deux espaces  
et un chemin de  
liaison

Le projet a été remporté à la suite d'un concours pour l'aménagement des espaces extérieurs. Ces derniers se composent de deux espaces distincts: la cour Friglâne, très minérale, et le nouveau parc public du Vallon, à la végétation abondante. Un chemin inter-quartier parcourt l'ensemble de ces espaces et relie les quartiers périphériques entre eux.

une cour active

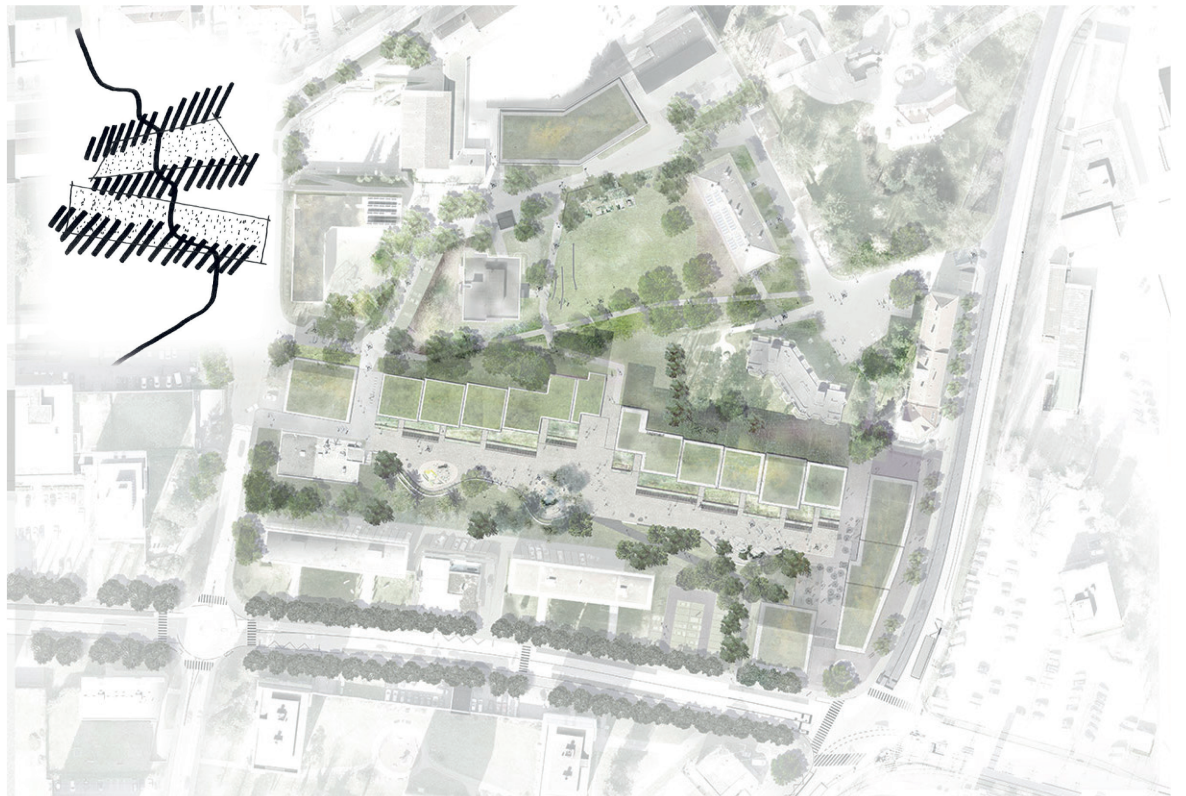
La cour Friglâne s'étend sur une dalle de parking, en contrebas d'un talus végétalisé et planté de grands arbres d'avenir. À son pied se dessine un long banc de forme fluide, auquel vient s'accrocher trois archipels. L'**archipel des jeux** accueille une place de jeux en bois où petits et grands peuvent profiter de courir, grimper, sauter. L'**archipel de l'eau** propose une fontaine sèche, faite de vallonements, qui s'humidifie en été et devient un lieu de jeux ou un skatepark en hiver; un moyen de mutualiser les espaces. Enfin, l'**archipel des salons** offre une ambiance plus calme, pour faire une partie de pétanque ou une petite pause sur une chaise.

une transition avec  
l'espace privé

Des «pixels gardens» sont pensés au pied du long Bâtiment Cour et permettent de créer un espace de transition entre le cheminement public et les terrasses privées. Au fil des saisons, des plantations de vivaces et d'arbustes animent les façades. Un passage dans ce bâtiment permet d'accéder au parc du Vallon. À l'aide d'une passerelle sur pieux, qui préserve le système racinaire des arbres existants, nous descendons au cœur du parc. Une grande pelouse en gazon fleuri, ainsi qu'un faible talus en prairie accueillent ponctuellement des bancs en béton straté. Les franges du site sont plantées de vivaces et d'arbustes, apportant un effet de transition entre le parc et les différents bâtiments alentours. Un chemin traversant permet de relier deux rues; réalisé en argilo-calcaire, il respecte au mieux les arbres existants et les sols.

un parc aux  
usages libres  
et variés

Enfin, deux parvis sont définis au pied des deux grandes tours. Plantés de pins le long des façades, leur matérialité permet de recycler une partie des anciens sols en place, en réalisant un béton de site.



Conseil et réalisation des aménagements extérieurs  
route des Coudres, 1298 Céligny

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

commune de Céligny  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2013 à 2016  
Mandat complet / Phases sia 31 à 41 complète 51 à 53 (partielle: direction architecturale)  
CHF 3'000'000.-  
bunq architectes Nyon et edms ingénieurs civil

Dans ce projet au caractère architectural fort, l'organisation des espaces extérieurs s'appuie sur une délimitation construite entre l'espace privé (les jardins, à l'échelle de l'appartement), les espaces collectifs (les cours, à l'échelle de l'immeuble) et l'espace «public», du champ. Ce dernier est organisé autour d'une rue de desserte, piétonne. Situé à l'entrée du quartier, le parking couvert est doté d'une toiture à usage réversible, utilisable en place des fêtes. Cette gradation des espaces extérieurs, dont la mission est de favoriser différents degrés d'appropriation, est ici exprimée physiquement avec la construction de murets d'enceinte. Chaque immeuble dispose de sa propre cour plantée d'un arbre fruitier, différent pour chaque îlot, et équipée d'une caisse de rangement pour le matériel d'extérieur.

Cette approche audacieuse comportait un écueil : celui de «trop» bâtir l'espace extérieur et de le cloisonner. Le rôle d'écho a consisté à développer un travail fin sur les franges du site; les relations du nouveau quartier avec le champ, le cordon boisé du bocage, le village. A l'échelle du projet, un soin particulier a été apporté aux relations entre le dedans et le dehors, à l'aménagement du sol (matériaux de qualité dans les cours, confort d'usage) et à la qualité des plantations (essences locales adaptées et valeur ornementale).

La valeur d'usage de ces espaces différenciés s'est peu à peu développée au fil des mois d'habitation et le potentiel de convivialité répond aux attentes du projet.



Conception et réalisation des aménagements résidentiels  
1223 Cologny

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Commune de Cologny (M. Prati)  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2013  
mandat complet / Phases sia 31 à 53  
CHF 670'000  
Consortium épure - Architecture sàrl & Carneiro architectes / Jacquet SA

s'inspirer de son  
environnement

Le Jardin de La Louchette, c'est la création d'un jardin reprenant les grandes orientations du paysage genevois. Il met en place des bandes plantées parallèles aux alignements de chênes et prend en compte son contexte. Il propose une nouvelle génération de chênes aux feuillages persistants, qui résistent aux changements climatiques. La diversité végétale accompagne l'habitant avec la plantation de massifs d'osmanthes et d'amélanchiers ou des plantations de vivaces fleuries et de graminées, changeant au fil des saisons.

un espace  
ludique

Une cour de jeux pour les enfants de la crèche avoisinante permet aux plus petits de se divertir avec un banc qui devient bac à sable et diversifie les usages. Des cheminements en béton, selon un calepinage soigné, rythment les lieux et se connectent à un parking.



# ÉCHO

ATELIER PAYSAGE  
ET TERRITOIRE

## **DES ESPACES AMENAGÉS EN DÉMARCHE PARTICIPATIVE**

Élaboration du projet en atelier participatif  
Rue Centrale 66, 1247 Anières

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Commune d'Anières, Marc Eudier (022.751.97.20)  
Arnaud Gil / Anaëlle Centeno, 022.342.92.84  
2023-juin 2026 (finalisation préau côté rue)  
Phases sia 31 à 53 partielle (phase 51 finalisée, exécution en direction architecturale avec ASS)  
Travaux préau, CHF 1'440'000.- ttc  
Latitude Durable (élaboration, réalisation et synthèse de la démarche participative en collaboration avec écho) // BMG Solution - ingénieurs environnement // Kukuk

améliorer  
le confort  
et l'appropriation

**Un nouveau préau connecté à son environnement, co-créé avec les usager-ères et la Commune, il permet d'apporter plus de végétation et de fraîcheur dans cet espace de vie du village, améliore nettement le confort thermique et le caractère ludique du préau.**

dessiner, projeter  
avec tous les  
expert-e-s  
d'usages

Le bâtiment actuel de l'école se transforme et s'agrandit pour accueillir de nouveaux élèves. Le préau doit alors évoluer pour répondre à un plus grand confort du jeune public qui le fréquente, tout en s'inscrivant dans le village et son patrimoine paysager.

Une image directrice de ce nouveau préau a été dessinée conjointement avec les enfants, le corps enseignant, l'équipe d'entretien et la Commune à travers une démarche participative. En différentes phases successives, le projet s'est enrichi, affiné et amélioré grâce aux recommandations de tous ces expert-e-s d'usages. Le travail de synthèse de Latitude Durable, joint à notre travail d'interprétation des données, a permis de faire éclore l'image d'un projet qui répond aux attentes de chacun-e, tout en prenant en compte les réalités du terrain et les contraintes techniques. Les travaux de ces espaces se déroulent sur plusieurs années, la première partie étant en cours dans le cadre de l'extension de l'école.

prise en compte  
du contexte  
villageois

Le projet propose de réduire les surfaces d'enrobé au profit de surfaces plantées de nouveaux arbres dans des sols réfléchis et pérennes pour garantir leur croissance (technosol), de conduire les eaux de ruissellement en direction des surfaces plantées au profit des végétaux, d'améliorer la «ludicité» du préau en proposant de nouveaux jeux issus des idées des enfants.

Une vision à plus large échelle a permis d'intégrer le préau dans les dynamiques du village et du tissu agricole périphérique. L'organisation des plantations ont ainsi concilié les intentions territoriales majeures, les disponibilités du sous-sol et les besoins d'espaces libres des enfants au sein de leur cour (surface du DIP), tandis que le choix des matériaux s'est inspiré de la Place de la Côte-d'Or jouxtant l'école.

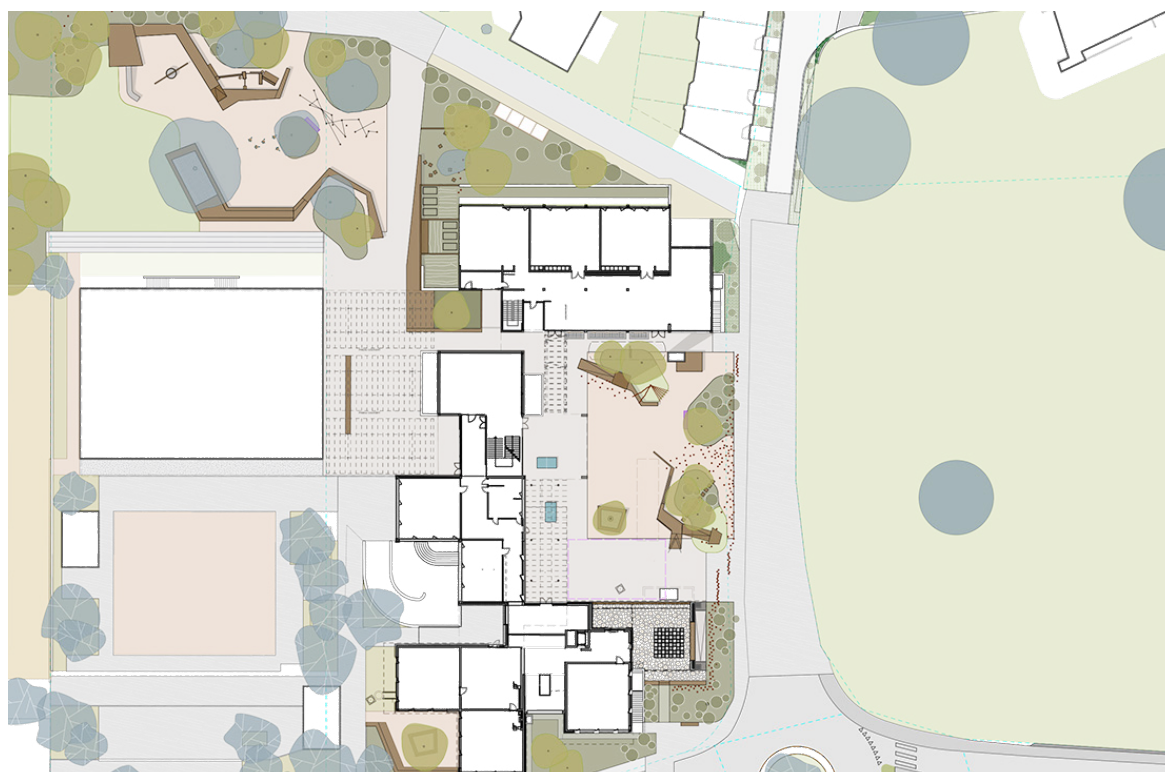


image directrice  
du préau de part  
et d'autre de l'école

# ÉCHO

ATELIER PAYSAGE  
ET TERRITOIRE

coupe de principe  
AVP sur le préau  
de la Rue



Les pieds d'arbres sont  
plantés et protégés du pistonnement

Ponctuellement des espaces  
de jeux spécifiques se dessinent

La passerelle  
s'oriente, s'épandit,  
monte et descend

coupe : variante  
de l'image  
directrice,  
deuxième atelier



élaboration d'une  
maquette d'idée  
lors du premier  
atelier

C'est aussi possible de  
s'asseoir pour regarder  
sauterelles et papillons

Maximiser les espaces  
avec des sols semi-pornéables



maquette de  
principe AVP:  
préau de la Rue  
et préau de la  
Campagne



## PLACE DE JEUX DU PARC ALFRED BERTRAND

Réaménagement de l'espace ludique du parc en démarche participative  
Avenue Peschier

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Ville de Genève, SDEN et SEVE, Philippe Castagna

Arnaud Gil / Anaëlle Centeno, 022.342.92.84

2025 (en cours)

Phases sia 31 à 53 partielle (phase 32)

Travaux estimés CHF 2'200'000.- ttc // étude et démarche participative d'avant-projet 50'000.-

Latitude Durable (élaboration, réalisation et synthèse de la démarche participative en collaboration avec écho)

**Transformer une place de jeux en un nouvel espace ludique. Harmoniser les infrastructures avec le caractère historique du parc. Offrir des espaces accessibles au plus grand nombre et à tous les âges.**

prendre  
en compte  
l'expertise  
d'usages

La place de jeux actuelle du parc Bertrand est un espace de rencontre où de nombreuses familles se retrouvent pour profiter du grand bac à sable et des jeux installés dans le talus existant. Pensés en plusieurs espaces « satellites », les jeux s'adressent principalement aux enfants en bas âge accompagnés de leurs parents. La volonté de la ville est de transformer cet espace pour l'ouvrir à un plus grand nombre; une concertation avec les usager·ère·s est alors organisée pour repenser l'espace en adéquation avec leurs besoins.

diagnostic  
paysager et  
participatif

Un premier travail de conception a été réalisé afin d'étudier des variantes de spatialités incluant des réflexions paysagères et historiques. Après discussion avec la MO, une variante a été retenue et a servi de base à la démarche participative. Ce premier avant-projet (AVP) sommaire spatialise des lieux ayant chacun des noms évocateurs, afin d'inviter les participant·e·s à la discussion. Plusieurs médiums ont été proposés pour favoriser l'échange et permettre aux petit·e·s comme aux grand·e·s de s'exprimer. Des images ont notamment été proposées à la votation afin d'orienter le projet vers des ambiances et des typologies de jeux.

consolidation  
de l'AVP

Les ateliers réalisés sur deux demi-journées ont permis de préciser et de faire évoluer l'avant-projet sommaire vers une image consolidée. En discussion avec la MO, l'avant-projet s'est étoffé et s'accompagne d'un catalogue de jeux, donnant pour chaque espace des directives de structures ludiques et de matérialités.

Le projet (en cours) affine cette base solide et précise les plantations, le mobilier et les revêtements.



Application d'une mesure de l'image directrice, avant-projet espace de jeux  
Quai Gustave-Ador, 1207 Genève

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Ville de Genève - Service des Écoles et Institutions pour l'enfance (ECO)/ Philippe Castagna  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch / Anaëlle Centeno  
2024  
Phases sia 31  
CHF 26'000.-

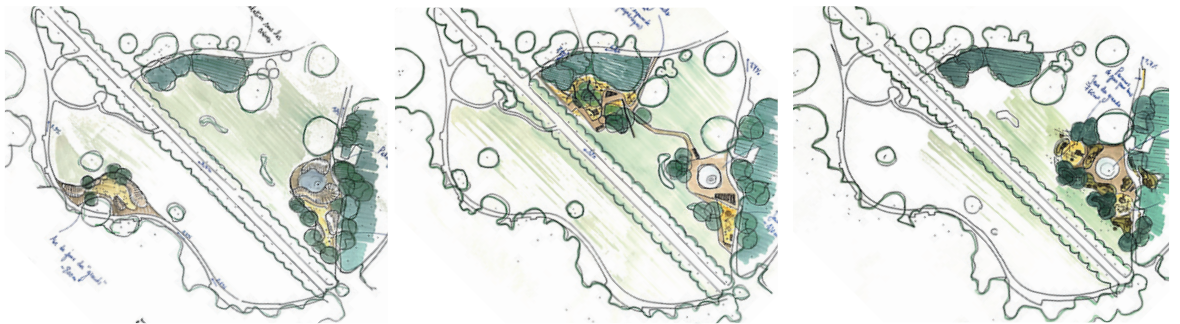
Les transformations des espaces de jeux et de la pataugeoire du parc sont inscrits dans les mesures à entreprendre, édictées par l'image directrice du parc La Grange (réalisée par l'atelier écho en 2014).

Développer  
l'image  
directrice

En reprenant les objectifs de cette image directrice, une première phase d'étude de faisabilité est menée afin de préciser et interroger les intentions des futurs espaces ludiques. Leur position, leurs accès et leur emprise sont étudiés, trois variantes sont dessinées. Chacune répond à la nouvelle demande d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (enfants). Ce travail permet de requestionner l'image directrice et de valider, ou non, ses propositions au regard des usages et besoins actuels redéfinis.

Une variante est alors affinée au stade d'avant-projet. Elle permet de garantir un accès presque généralisé aux personnes à mobilité réduite grâce à une passerelle s'implantant dans les espaces de pente. Cette dernière relie ainsi l'espace jeux «des grands» en contrebas et l'espace jeux «des petits» à proximité de la pataugeoire, sur les hauteurs. L'espace de jeux développe également plusieurs thématiques intégrant différentes formes de handicaps (travail sur les sens du touché, de l'ouïe, de la vue) à affiner avec des concepteurs jeux en phase de projet.

Pour apporter une valeur d'usage à l'espace de jeux tout au long de la journée, une étude sur l'ensoleillement des espaces est proposée. De nouvelles plantations et des structures d'ombrage sont alors positionnées pour offrir des lieux ponctuels, ombragés en tout temps.



3 variantes au stade  
d'étude de faisabilité



plan du projet  
à long terme

Aménagement d'une place  
Quartier Champs-Fréchets, 1217 Meyrin

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Régie Naef  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2020-2022  
mandat complet / Phases sia 31 à 53  
estimation chf 300'000  
l'association de quartier, la fréchette & Boschung et fils, pour la réalisation

l'avenir c'est la  
fraicheur

La métamorphose des quartiers d'habitation est de plus en plus mise en avant. L'aménagement des espaces extérieurs, aux abords des immeubles est un atout et une marque de fabrique pour les régies qui s'occupe de ces espaces. Une conception des lieux de vie permet aux habitants de s'y promener et d'en profiter. Au-delà d'un simple élément de contemplation, il participe entièrement à la qualité paysagère d'un quartier.

Dans un climat de changement (du climat, des mentalités, des relations sociales, etc.), les quartiers évoluent. Ils se réchauffent en partie et demande de repenser les aménagements extérieurs, afin de proposer des îlots de fraicheur indispensables pour conserver un confort pour les riverains.

phasage des  
aménagement

Aborder par étapes, le projet permet d'entamer ces changements et de procéder par espaces, tout en gardant une image globale, un même horizon qui permet de proposer une unité sur l'ensemble des espaces extérieurs. C'est chaque année que le projet s'enrichit de nouveaux espaces après la votation d'un budget annuel.



avant



après



Aménagement d'une aire de jeux  
Quartier de Champs-Frêchets, 1217 Meyrin

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Régie Naef  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2022-2023  
mandat complet / Phases sia 31 à 53  
estimation chf 270'000  
Kukuk

redynamiser le  
quartier

Véritable lieu de centralité du quartier de Champs-Frêchets, le projet consiste au réaménagement de l'aire de jeux existante qui se voulait vétuste et délaissée.

Avec une volonté de redynamisation, ce nouvel aménagement permet de se réapproprier cet espace, en redevenant un vrai lieu de vie et de rencontre à l'échelle du quartier.

Une grande installation en bois offre des jeux pour toutes les tranches d'âge, pour grimper, se balancer, s'inventer des parcours ou pour tester ses limites, glisser, jouer avec de l'eau et du sable...

Quatre charmes houblon sont plantés dans la continuité du mail de tilleuls. Ils apportent fraîcheur et ombre. Une attention particulière a été portée pour leur offrir des conditions optimales à leur développement.

des aménagements  
respectueux  
et durables

La conception se veut exemplaire à travers ses choix : jeux en bois de robinier d'origine et de fabrication suisse, revêtements naturels et perméables (gravier et sable de provenance locale), respect des sols et de la végétation en place, réemploi sur site de toute la terre végétale, plantations adaptées au réchauffement climatique, etc.

démarche  
participative

Pour répondre au mieux aux besoins des habitants, une démarche participative a également été menée avec l'association de quartier.



# ÉCHO

ATELIER PAYSAGE  
ET TERRITOIRE

## **DES SITES INDUSTRIELS REQUALIFIÉS AU PROFIT DU PAYSAGE ET DE LA NATURE**

Conception des aménagements et suivi de réalisation  
Poste électrique, Chem. des Clys 10, 1293 Le Grand-Saconnex

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

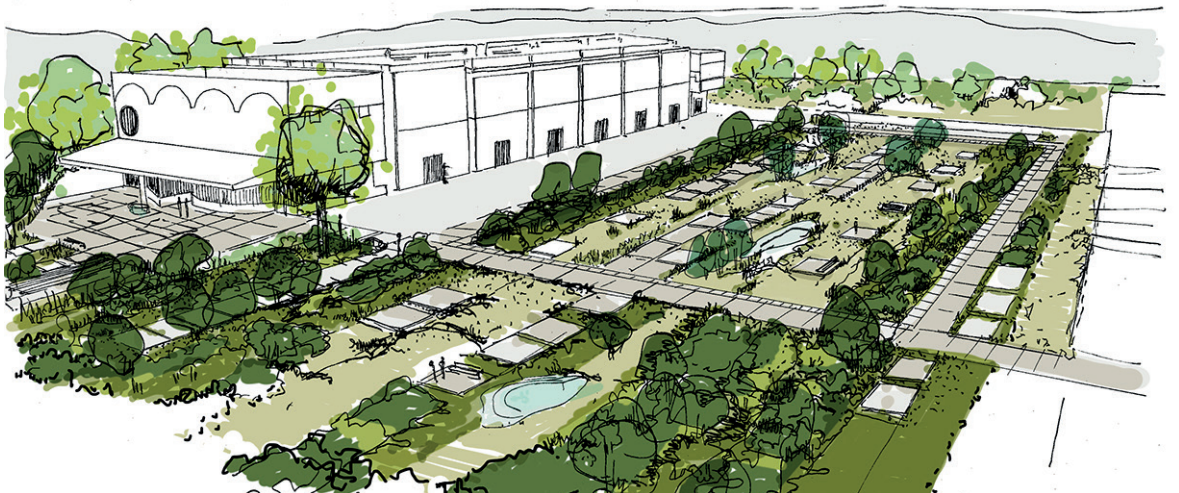
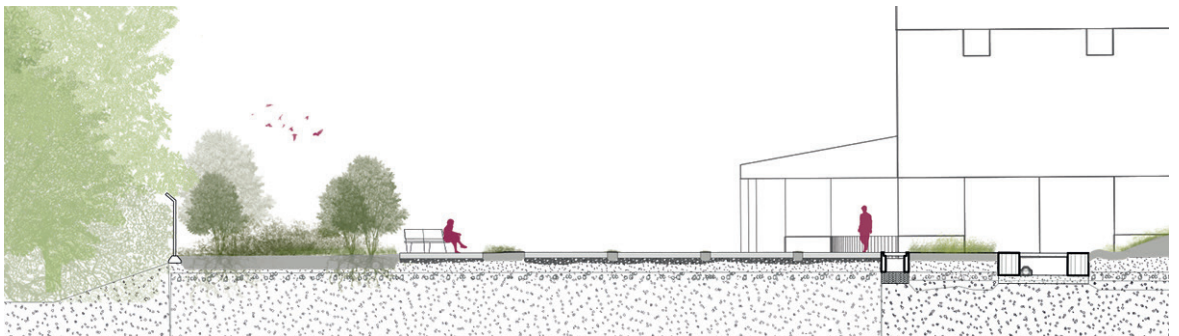
Services industriels de Genève (SIG) / Thévenaz Matthieu, 079.107.51.49, matthieu.thevenaz@sig-ge.ch  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2023 - 2029 / phase SIA 41 en cours  
Mandat complet / Phases sia 31 à 53  
1'000'000.00  
Cabinet architectes, Afry, BMG solutions

Le projet de requalification du site industriel de la Foretaille vise à redéfinir les espaces libérés par le démantèlement des installations aériennes du poste électrique, en cohérence avec les objectifs paysagers et environnementaux fixés par SIG. Situé en lisière de l'autoroute A1 et en bordure du cours d'eau du Vengeron, le projet cherche à atténuer la rupture actuelle entre le site et le cordon rivulaire du Vengeron. Il propose alors un jardin en mouvement, composé d'une mosaïque d'espaces et de milieux favorables au développement de la biodiversité (faune et flore), tout en offrant des lieux de pause et de détente pour les employés travaillant sur le site.

La perméabilisation du site et la création d'un sol fertile, accompagnées d'une stratégie végétale, permet d'initier les fondements du futur jardin. Sous la couche d'enrobé, la grave alluvionnaire en place s'est révélée idéale pour recréer des milieux typiques du xéro- et mésobromion, caractéristiques des plaines alluviales. Le cortège végétal proposé s'adapte naturellement à ce sol : il est composé d'arbustes et de plantes herbacées, organisés selon une trame linéaire qui structure l'ensemble du jardin. Des gouilles (mares peu profondes) collectent les eaux pluviales des toitures et participent à favoriser la biodiversité en créant des milieux humides.

Les matériaux issus du site sont réemployés in situ. Matériaux provenant du terrassement des fonds de forme, du sciage des façades ou du broyage des bétons sont réutilisés pour aménager des cheminements, des espaces extérieurs de travail ou de pause, ou encore pour former des buttes et des fondations pour différents aménagements.

Pour offrir aux employés un cadre de travail agréable, plusieurs lieux de pause et de détente sont aménagés, tant à l'intérieur du jardin qu'à proximité immédiate des bâtiments. Ces espaces incluent notamment une aire de pique-nique, un barbecue, ainsi qu'un petit verger.



Aménagements et plantations le long de la promenade du Siphon,  
entre patrimoine et intégration paysagère  
Sentier des Saules, 1205 Genève

**M.O.** SIG // Nicolas BRUN, nicolas.brun@sig-ge.ch  
**Responsable** Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
**Années** 2022 à 2025  
**Prestations** Mandat complet / Phases sia 31 à 53  
**Coûts** à définir  
**Partenaires** Sd Ingénierie - Génie civil, structure et eau

Situé à la pointe de la Jonction, le « Siphon du Rhône » est un ouvrage hydraulique qui permet de recueillir les eaux usées. Sa rénovation a été l'occasion pour l'atelier écho de se questionner sur sa présence et son intégration architecturale et paysagère dans ce site emblématique.

Les travaux de rénovation ont nécessité l'abattage de plusieurs arbres et le décapage du talus, découvrant ainsi l'ouvrage technique. Le choix de mettre en valeur cet objet patrimonial a été discuté avec l'Office du patrimoine et des sites et est devenu le parti pris du projet.

mise en valeur  
du patrimoine

Le projet assume donc cette construction en le conservant « à nu » ; sa géométrie et ses volumes apparaissent clairement, son architecture brute et industrielle et ses murs en béton sont mis en valeur par un sablage fin et lui redonne une homogénéité de surface. Un escalier invite à la découverte de la terrasse, véritable belvédère, qui offre de magnifiques vues panoramiques sur la Jonction.

renforcer  
le cortège  
végétal en  
replantant

Le projet de plantation prévoit de renforcer et compléter la végétation pérennisée (peupliers et saules) en plantant par groupe des peupliers trembles, des peupliers blancs, des saules blancs et des aulnes. Un développement de la strate arbustive enrichit la palette végétale grâce à des osiers rouges, dans la continuité des saules existants. Les arbustes indigènes plantés en masse filtrent et jouent avec les vues pour permettre de redécouvrir le Siphon du Rhône. La strate herbacée est composée d'un tapis simple au feuillage sombre (lierre, pervenche) afin de créer un contraste et de mettre en valeur la strate arbustive et arborée. Finalement, pour intégrer au mieux cet ouvrage dans son contexte environnant, le crépi des façades accueillera, avec le temps, une micro-végétation de type mousses.

se coordonner  
avec l'ensemble  
des acteurs

Tout au long du projet, l'ensemble des acteurs concernés (partenaires étatiques, parties prenantes, etc.) se sont régulièrement réunis pour faire évoluer favorablement le projet. Ainsi l'AGCM, les SIG, l'OCAN, le SMS (CMNS) et les associations de quartier se sont exprimés sur les aménagements paysagers et ont pris position face aux propositions. Cette coordination a permis de valider les partis pris paysagers et patrimoniaux et d'obtenir l'autorisation de construire sur ce site sensible aux multiples enjeux.



# ÉCHO

ATELIER PAYSAGE  
ET TERRITOIRE

**DES AMÉNAGEMENTS QUI EXPÉRIMENTENT  
AVEC LE VÉGÉTAL**

Restauration, aménagements et suivi d'exécution  
Quai Gustave-Ador, 1207 Genève

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

SEVE, Ville de Genève  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
étude 2016 - 2021  
Mandat complet / Phases sia 31 à 53  
chf 1'200'000,00 (hors restauration de la pergola italienne)  
De Rosis, paysagiste conseil / Féroé architectes, architectes du patrimoine / Sol Conseil, expertise des sols, pédologue / EDMS, ingénieurs civils / Bocard Parcs et Jardins S.A

Un jardin novateur qui allie histoire et usages contemporains

La restauration et la transformation d'un jardin historique en lien avec les enjeux actuels (limitation des pesticides et engrais, biodiversité, réduction de l'entretien) a permis de créer un jardin novateur. Il est question de concilier les éléments structurants du site à conserver avec des éléments à réinterpréter et un sol à régénérer.

Un chantier avec une gestion des sols exemplaire

Le domaine du sol et de sa régénération a été au cœur de l'étude de la roseraie, avec la volonté de développer un chantier exemplaire en terme de gestion des sols. Dès le début de l'étude, des analyses de la qualité structurale, chimique et biologique du sol, ainsi que de sa pollution ont permis de définir avec précision les proportions de sol qui pouvaient être directement réemployées sur site ou, au contraire, évacuées (pollution au cuivre). Le déplacement des sols ainsi que leurs remises en place se sont faits de façon exemplaire tout au long du chantier grâce à la description de mesures visant à conserver leurs qualités structurales et biologiques. Pour exemples: l'entreprise n'avait pas le droit de déplacer plus d'une fois la terre entre son déchargement et sa mise en place, la mise en place d'une station météo permettait de définir l'humidité des sols (pas de travail quand la terre est trop humide) et l'utilisation de rotavator était exclue pour la création du lit de semence. Ces mesures ont permis d'aboutir à un nouveau jardin de roses où les plantes se sont épanouies et ont pris racine en à peine deux saisons !

Un jardin verdoyant

C'est ainsi qu'insérées dans l'écrin d'origine de la roseraie, les quatre chambres de verdure du Jardin de roses offrent une expérience sensorielle avec le monde végétal. Assis sur l'un des bancs, le visiteur bénéficie d'une intimité inédite dans cette partie de La Grange. Tout concourt à mieux observer telle fleur, rose ou compagne de celle-ci, celle qui éclot et celle qui fane.

conservation  
de la géométrie  
structurante



décapage,  
déplacement et  
remise en place de  
la terre végétale  
lors du chantier



# ÉCHO

ATELIER PAYSAGE  
ET TERRITOIRE

*une roseraie  
transformée en  
jardin de roses: des  
plantes vivaces  
côtoient les rosiers*



*les chambres de  
verdure offrent des  
espaces d'intimité  
pour mieux  
contempler les fleurs*

Conception, aménagement et suivi des plantations  
Parc La Grange, 1207 Genève

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

Ville de Genève - SEVE  
Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch  
2019 à 2023  
Mandat complet / Phases sia 31 à 53  
CHF 50'000.-  
Robert Perroulaz et les jardiniers du SEVE

réchauffement  
climatique

choix d'espèces  
adaptés

1200 arbres  
plantés

- La forêt de hêtre du parc La Grange a été plantée au XIX<sup>e</sup> par William Favre. Cette structure végétale emblématique et spectaculaire du parc constitue un point d'intérêt majeur, largement apprécié par les usagers. Ils aiment y déambuler lors de leurs promenades quotidiennes et profiter, en été, de la fraîcheur apportées par les grands arbres.
- Depuis une dizaine d'années, la hêtraie ne se porte plus bien en raison du réchauffement climatique et des maladies (champignons). Les arbres tombent régulièrement et la hêtraie perd, petit à petit, de sa substance et de son caractère.
- En 2019, le SEVE demande à l'atelier écho d'étudier une solution pour replanter et régénérer la hêtraie en apportant notre expertise sur le choix d'essences adaptées aux réchauffement climatique et aux conditions pédoclimatiques du site.
- Après une analyse approfondie, nous proposons une plantation d'arbres s'inspirant des forêts d'Azerbaïdjan. Ces forêts disposent du même climat que Genève mais avec une pluviométrie beaucoup plus faible donc bien adapté aux étés de plus en plus secs. La palette d'arbres est également bien adaptée au sol du site et répondra au caractère majestueux des hêtres actuels.
- 1200 arbres ont été plantés à l'interne par le SEVE avec une densité d'un arbre par 4m<sup>2</sup>. Cette démarche à caractère expérimentale est suivie et documentée afin de vérifier l'adaptation des essences au climat du site.



Aménagement paysager sur toiture et suivi de réalisation  
Rive, 1204 Genève

**M.O.**  
**Responsable**  
**Années**  
**Prestations**  
**Coûts**  
**Partenaires**

**BE FI SA, régie immobilière**  
**Arnaud Gil, 022.342.92.84, arnaud.gil@atelierecho.ch**  
**étude 2016 - 2019**  
**Mandat complet / Phases sia 31 à 53**  
**chf 254'000**  
**-**

les mousses pour  
accompagner les  
aménagement

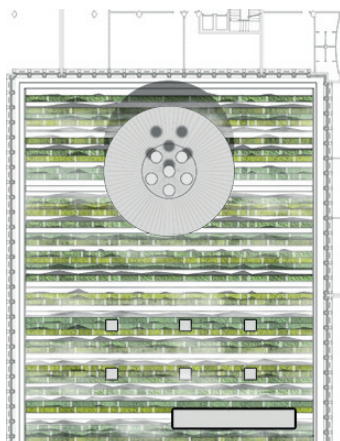
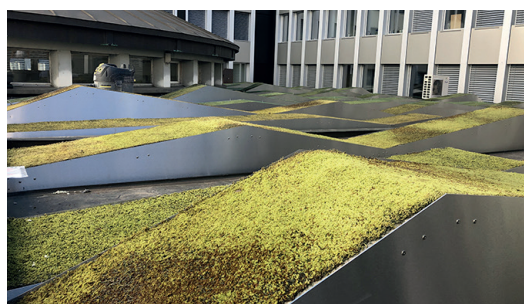
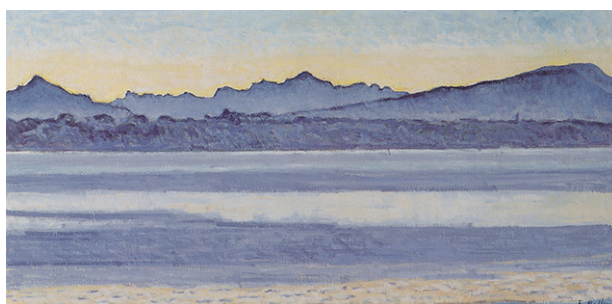
«Je travaille au 5e étage et mon bureau donne sur une cour intérieure. Au début, j'avais une vue plongeante sur une belle toiture en cuivre, organisée en trame régulière comme la façade du bâtiment, un bel ouvrage mais monotone. Puis, en quelques jours, des ouvriers ont installé de longues bandes vertes entre ces plis de cuivre. C'est étonnant, comme un grand pliage, une succession de plans inclinés végétalisés. Il paraît que ce sont des mousses très rares en ville, il y aurait des centaines de variétés, ce qui explique ces changements de tons, de couleurs, de texture. J'y vois comme un paysage de cimes, de crêtes, de vallons. Il paraît qu'au service comptabilité, ils ont commencé à donner des noms aux principaux sommets. C'est comme un tableau vivant, mon paysage moussu change en fonction de la lumière, de l'angle de vue.»

imaginaire  
et paysage

A l'issue d'un concours invitant trois bureaux et une entreprise, le bureau Paysage n'co remporte le mandat pour l'aménagement d'une toiture située dans une cour intérieure. La proposition doit améliorer l'aspect esthétique et la qualité visuelle de cette toiture de 1000 m<sup>2</sup>. Le projet de jardin sur toiture dans le bâtiment des Halles de rive consiste à installer un paysage de mousses évoquant les plissements des montagnes du paysage genevois, inspiré d'un tableau de Ferdinand Hodler de 1918.

L'idée du projet est née de deux composantes essentielles du site; le rythme créé par les lignes régulières du pliage de l'étanchéité et le poids très limité admissible au mètre carré. Le projet respecte la trame lignée de la toiture en y inscrivant des modules triangulaires de formes différentes recouverts de tapis de mousses. Un nouveau paysage de montagnes imaginaires est créé.

Les tapis de mousses sont constitués d'espèces indigènes prélevées sur le territoire Genevois et d'espèces exogènes adaptées à l'environnement de la toiture. La mousse ne nécessite ni engrais, ni pesticide, elle purifie l'air des microparticules et du CO<sub>2</sub>. Elle ne demande ni tonte, ni arrosage, ni terre pour se développer ; d'où une légèreté par rapport aux toitures végétales traditionnelles. L'entretien est limité à un contrôle visuel et l'absence de substrat ne permet pas aux « mauvaises herbes » de s'installer.



## Références projets

### Etudes et planifications

#### Axe fort n°6

2025 - en cours / avant-projet / Office des transport, Genève / avec MDB ingénieurs, Traffitec, BMG solution

#### PLQ Susette

2025 - en cours / avant-projet de PLQ / Office de l'urbanisme, Genève & commune du Grand-Saconnex / avec AETC, Urban moving & Ways, Ecotec

#### PLQ Fontaine-sainte

2025 / avant-projet de PLQ / Ville de Genève, service de l'urbanisme / avec BMG solutions

#### Image directrice du quartier des Champs-Frêchets

2024 (phase SIA 21) / Regie NAEF / propriétaires privés / office de l'urbanisme, Genève / Ville de Meyrin

#### Etude des Scènes aquatiques du Parc Lagrange; sources, ruisseau et lacs

2024 (phase SIA 31) / Ville de Genève, SEVE

#### Charte paysagère et Coordination des projets paysagers du quartier de Pont-Rouge

2019 / Ville de Lancy, Fondation pour la Promotion du Logement bon marché et de l'Habitat Coopératif (FPLC)

#### PLQ Bourgogne

2018 / SAM - Ville de Genève

#### Image directrice du parc des Franchises

2015 / Ville de Genève(SEVE), État de Genève / avec Biol-Conseil

#### PLQ Secteur de la boucle des Palettes et concertation publiques

2014-2015 / Ville de Lancy / avec AETC Architectes Urbanistes, edms, B+S ingénieurs conseils

#### Plan de gestion des parcs La Grange et Eaux-vives

2014 / Ville de Genève / avec arborescence, de rosis, Benoît Weber, arboriste-conseil, Edms

#### Grand projet «Les Esserts», un nouveau quartier

2013-2014 / État de Genève / avec: group8, mrs partner, edms

### Projet d'aménagements

#### Place de jeux du Parc Alfred Bertrand en démarche participative

2025 - en cours (phase 31 à 33) / Ville de Genève, SEVE, service des écoles

#### Place de jeux du Parc Lagrange

2025 (phase SIA 31) / Ville de Genève, SEVE et service des écoles

#### Requalifications de la place du 150e

2025 (phase SIA 31) / commune d'Onex

#### Aménagement du parvis du centre d'archive cantonal et esplanade des docks

2024 - en cours (phase SIA 31 à 53) / Etat de Neuchâtel et ville de la Chaux-de-Fond

#### Aménagement d'une rue cyclable, chemin des Semailles

2024 - 2026 (phase SIA 21 à 53) / Ville de Lancy / avec MDB ingénieurs, BMG solutions, Citec ingénieurs mobilité

#### Piétonnisation des rues Chaponnière et Fribourg

2024 - en cours (phase SIA 21 à 53) / Ville de Genève, AGCM / avec ZS ingénieurs, BMG solutions, Citec ingénieurs mobilité

## **Aménagement des rues des coeurs du village de la commune d'Anière**

2024 - en cours (phase SIA 31 à 53) / Commune d'Anières

## **Aménagement de la place du bas, commune d'Anière**

2023 (phase SIA 31 à 32) / Commune d'Anière

## **Préau de l'école d'Anières: élaboration du projet en atelier participatif**

2023-2024/ commune d'Anières / avec: Latitude Durable (élaboration, réalisation et synthèse de la démarche participative en collaboration avec l'atelier écho)

## **Parc Fleur d'Eau : étude de l'évolution historique et projet d'aménagements paysagers**

2023-2024/ Ville de Versoix, État de Genève

## **Quartier des Champs-Frêchets: aménagement d'une aire de jeux**

2022-2023/ Regie NAEF et commune de Meyrin / avec: Kukuk-concepteur de jeux

## **Aménagement de la place de la Côte d'Or**

2022-en cours / commune d'Anières

## **Aménagement et suivi paysager aux abords de la Crèmerie du parc La Grange**

étude 2021 - 2022 / SEVE, Ville de Genève

## **Réménagement paysager des plages d'Anières**

2021 - en cours / commune d'Anières / avec: BATEC Direction de Travaux et MDB ingénieurs

## **Aménagements du réseau routier et des espaces publics de la commune d'Anières**

2021 - en cours / commune d'Anières / avec: BATEC Direction de Travaux, MDB ingénieurs civils, RGR ingénieurs conseils

## **Régénération de la hêtraie du parc La Grange**

2021 / Ville de Genève (SEVE)

## **Aménagement du parc du Vallon et du cœur Friglâne**

2019 - en cours / Helvetia, Raiffeisen et Generali / avec: atelier PLUM, MPMA et Perret-Gentil.

## **Aménagement du préau de la Californie**

2019 / commune de Collonge-Bellerive / avec: Perret - Gentils ingénieurs et Jacquet s.a.

## **Réhabilitation de la roseraie du parc La Grange**

2019 - en cours / Ville de Genève / avec: De Rosis, paysagiste conseil, Féroé architectes, architectes du patrimoine, Sol Conseil, expertise des sols, pédologie, edms ingénieurs civils, Bocard Parcs et Jardins S.A

## **Aménagement du chemin des Mérinos, coordination des espaces publics, Quartier de Pont-Rouge**

2015 - en cours / Ville de Lancy

## **Etude et aménagement du domaine public communal, Quartier de Pré-Longet**

2016-2019 / Ville d'Onex / avec: SGI Ingénierie

## **Des Monts et des Mousses, toiture de Rive, aménagement d'une toiture privé**

2017 - 2019 / Genève / Régie Befi SA

## **Aménagement de l'Avenue Adrien Jeandin**

2015-2016 / commune de Thônex / avec Trafitec

## **Aménagement des espaces publics du quartier de Pré-Longet**

2015-2016 / Ville de Lancy, Ville d'Onex / avec: SGI Ingénierie

## **Quartier des Grands Chênes**

2013-2014 / commune de Céligny / avec Bunq architectes, Nyon.

## **Remise à ciel ouvert du Nant d'avril**

2013-2014 / Ville de Meyrin / avec LMLV Service de la renaturation, État de Genève

## **Aménagement du square des Philosophes**

2012-2014 / Ville de Genève / avec Brunn + Butti architectes

## **Requalification de sites industriels**

### **Siphon - Rhône: site de la jonction**

2023 - 2025 (phase SIA 31 à 53) / Services industriels de Genève - SIG / avec: CSD ingénieurs

### **Site industriel de la Foretaille : conception des aménagements et suivi de réalisation**

2023 - 2029 (phase SIA 41 en cours) / Services industriels de Genève - SIG / avec: Cabinet architectes, Afry, BM solutions

## **Concours**

### **MEP Camille-Martin - densification d'un îlot, quartier de Plainpalais**

2025 / Fondation HBM / avec: Tribu architecture

### **Aménagement de la rue de la Rotisserie - 3ème prix**

2024 / Ville de Genève / avec: 6T, Karim Folin, MDB ingénieurs, Concepto

### **600m nage libre**

2023 / Ville de Genève / avec MDB ingénieurs

### **MEP construction d'un équipement communal**

2023 / Commune de Veyrier / avec MAR architecte

### **PLANUS AQUA - 5ème prix -Concours de l'aménagement de l'esplanade des Vernets**

2022 / Ville de Genève / avec: Sol-Conseil, BCR architectes, Oekoskop, ZS ingénieurs civils, Concepto

### **Léon, concours de construction et d'aménagement paysager - Concorde**

2022 / Fondation HBM - coopérative TOTEM

### **Le Lac des Cygnes - 1er prix - concours de logements Les Hutins**

2018 / Fondation pour le logement à Confignon et Commune de Confignon / avec: Nicolas de Courten architectes, SD Ingénierie

### **Praille-Acacias-Vernets, Pointe Nord, Mandat d'études parallèles**

2018 / État de Genève / avec: jbm architectes, Odile Seyler & Jacques Lucan, edms, Cotec

### **"Walk the line", revitalisation de la Sarine, mandat d'études parallèles**

2018 / Ville de Fribourg / avec: Philippe Convercey, Triform, Jacques Studer bureau d'écologie, Perret-Gentil + Rey associés

### **Réhabilitation paysagère du site de Vidy et du stade Pierre De Coubertin - 2ème prix**

2016 / Ville de Lausanne / avec: LVPH architectes

### **Jo siffert, concours d'aménagement de la Place de la Gare de Fribourg**

2016 / Ville de Fribourg / avec Valérie Hoffmeyer, AETC Architectes Urbanistes

### **James à Rive - 3ème prix - concours de projet d'espace public**

2015 / Ville de Genève / avec: AETC Architectes Urbanistes, Thomas Jundt ingénieurs civils, ingenta ingénieur + planer, Robert Perroulaz

### **Avec rage, concours aménagement d'espaces publics, Station CEVA CHAMPEL-HÔPITAL**

2013 / Ville de Genève / avec: Valérie Hoffmeyer, edms

### **Concours parc agro-urbain, Domaine de Cressy Murcie, espaces publics et ouverts**

2013 / Commune de Bernex et de Confignon

### **Concours de la promenade des Crêtes**

2012 / État de Genève, Ville de Lancy